

PA
I
INFO

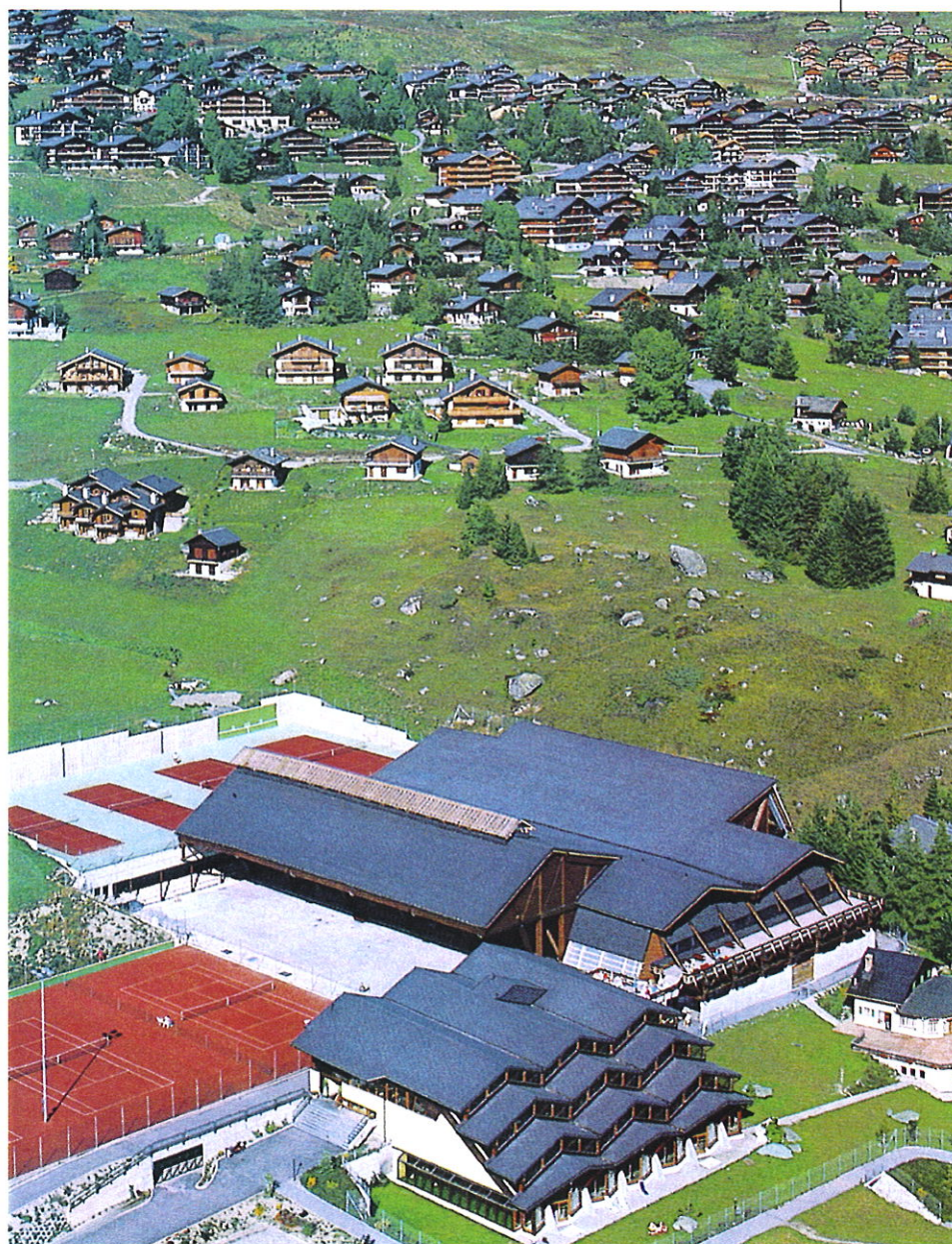
Bulletin d'information



ASSOCIATION PATINOIRES
ARTIFICIELLES ROMANDES

1998 – JUIN – N° 23

Le Centre Polysportif de Verbier vous salue...



...et a le plaisir de se présenter

Edito...

PATINOIRE A VENDRE

Si la situation économique continue à se dégrader, la possibilité de lire dans les petites annonces « Patinoire à vendre » - qui faisait sourire jusqu'à aujourd'hui - pourrait bien devenir une réalité.

Nos patinoires sont de grandes infrastructures onéreuses. Les volumes et les surfaces à entretenir nécessitent des budgets qui prennent l'ascenseur. A mesure que nos installations « vieillissent », les frais augmentent. Les installations techniques à mettre en conformité avec les nouvelles exigences légales, les compresseurs à réviser, les pompes ou vannes à réparer ou à remplacer donnent des cheveux blancs aux responsables techniques et administratifs.

L'utilisation de l'énergie, de l'électricité, du gaz, de l'eau, sont des gouffres impossibles à combler.

Le mot d'ordre est de « faire plus avec moins » mais le point de non-retour est atteint.

Avec les années qui passent, répétons-le, les frais d'entretien augmentent et, en général, l'ensemble des charges fixes - qui sont majoritaires - sont incompressibles.

La solution unique est d'augmenter les recettes afin de stabiliser un budget déficitaire et satisfaire les différentes instances politiques impliquées dans la gestion de notre patinoire.

Augmenter les recettes ? Plus facile à dire qu'à faire ? Si nous analysons notre clientèle, nous comprenons rapidement que les exigences de « demandeurs » sont inversement proportionnelles à leur capacité de payer. Les clubs de hockey revendiquent toujours plus de glace sans être en mesure de régler les coûts de location, les écoles sont gratuites, ou subventionnées par les Communes ou doivent s'acquitter d'un montant symbolique. Le public, à qui on offre des heures de moins en moins favorable, est à la baisse, malgré un prix d'entrée très acceptable.

Nos différents utilisateurs de la glace sont incapables de supporter une augmentation significative des tarifs de location, unique possibilité d'augmenter nos recettes pour la patinoire.

Varié et diversifier nos offres : organiser des galas, des concerts, des manifestations sportives importantes, des expositions, des salons ??? Là également, la réalité fait place à un certain nombre de surprises imprévues. Afin de rendre notre patinoire attractive, il faut procéder à une série d'aménagement qui se traduisent par des investissements financiers conséquents sans aucune garantie de rentabilité...

Lorsqu'on décide de mettre à disposition de nos utilisateurs et clients, notre patinoire ouverte au minimum 8 mois par année, 7 jours par semaine et 16 heures par jour, on génère des frais toujours supérieurs à nos recettes.

Avant de mettre en place mon panneau « Patinoire à vendre » devant ma propre patinoire, existe-t-il une autre solution ?

Au niveau culturel et artistique, la clientèle débourse sans sourciller de Fr. 20.-- à 50.-- (ou plus) pour un billet de spectacle, concert, danse, etc. Une séance de cinéma aujourd'hui (pour une durée de 2 heures) correspond à une dépense de Fr. 8.-- à 15.-- pour un jeune.

Imaginez appliquer ces tarifs demain matin dans votre patinoire ? C'est la révolution à coup sûr alors que très souvent, il s'agit de la même clientèle qui accepte de payer pour la « culture » et refuse pour le sport...

La décision appartient à nos élus politiques et la solution retenue doit être appliquée et assumée.

A court terme, l'exploitation de notre patinoire se traduira par une augmentation régulière de nos charges, donc du déficit, ceci en raison des frais importants d'entretien du bâtiment et des installations et à l'incapacité d'augmenter nos recettes sans provoquer un « séisme » de la part de nos utilisateurs.

En effet, prendre des mesures d'économie réelles signifie une augmentation insupportable des tarifs et des coûts de location. Une autre possibilité serait de modifier notre horaire, de diminuer les heures d'ouverture, de réduire la durée de la saison...

Aujourd'hui, la réalité est la suivante : « plus la patinoire est mise à disposition de nos utilisateurs, plus elle coûte cher... »

La solution idéale serait donc de fermer ma patinoire afin d'économiser au maximum, d'où mon panneau « Patinoire à vendre »...

Cependant, il n'est pas complètement impossible que nos élus politiques considèrent que la patinoire joue un rôle social important, qu'elle est un lieu de rencontre vital pour les jeunes, qu'elle contribue à canaliser sainement les énergies de nos adolescents, qu'elle est un lieu de formation pour les hockeyeurs, le patinage artistique, les écoles, les familles, un lieu de vie où on peut exprimer sa joie et son plaisir en toute liberté.

Mais cette réalité a un prix qu'il faut accepter de payer. Nos patinoires, comme nos piscines, nos stades, nos complexes sportifs font partie de cette réalité.

Les collectivités publiques doivent contribuer à l'assainissement financier de nos installations sportives et offrir à l'ensemble de nos utilisateurs des activités sportives et récréatives grâce à des installations sécuritaires, bien entretenues qui permettent de pratiquer ces différentes activités dans les meilleures conditions.

Nos patinoires sont très onéreuses. L'avenir nous dira si notre société peut se permettre de continuer à offrir ce type d'infrastructure pour ses loisirs ?

J'espère ne devoir jamais installer mon panneau « PATINOIRE A VENDRE » devant ma patinoire...

Nous pouvons toujours chiffrer les coûts de nos installations ? Notre jeunesse a-t-elle un prix ?

Bonne réflexion....

Pierre Gueissaz

PATI - INFO VOUS PROPOSE :

Séance A.P.A.R. à Neuchâtel

Les notes de la séance permettent de rappeler les dossiers traités et le suivi à donner pour chacune des patinoires

Cours de Maître de Glace

Merci aux différents intervenants pour la réalisation du rapport du cours de Maîtres de glace, à la Vallée de Joux

Assemblée Générale à Monthey

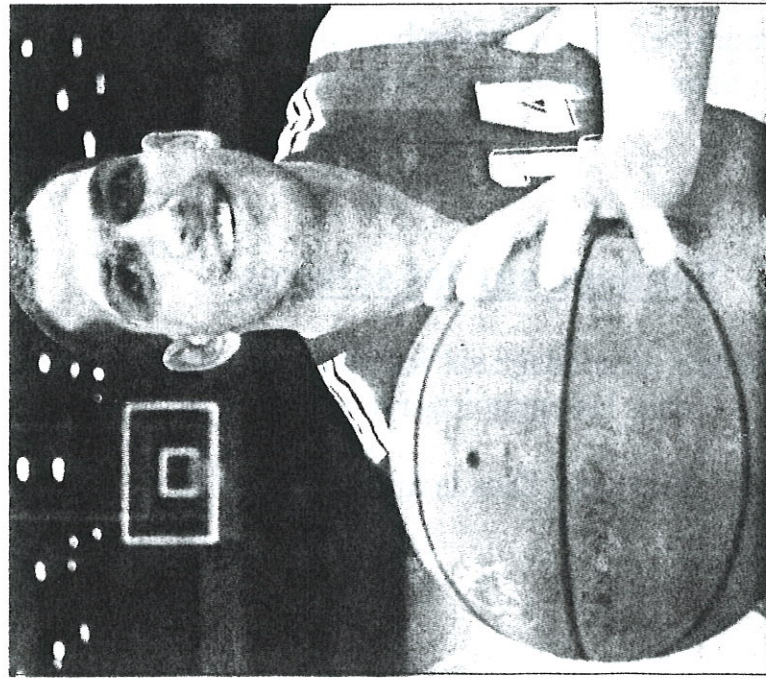
Le procès-verbal de l'Assemblée Générale relate toutes les activités durant l'année par notre Association

Sondage sur les salaires

Les résultats du sondage sur les salaires en vigueur dans les patinoires romandes

Etes-vous dans la moyenne ?

Message aux journalistes et à leurs lecteurs



Schmaltz écrira-t-il la vérité sur son deuxième Américain, Chris Grancio, engagé à Morges pour le tour de promotion en LNA?

A l'occasion de la nouvelle année, quelqu'un m'a demandé de citer une chose qui soit vraie. Mes cellules grises se sont mises à crépiter pendant quelques secondes, à tousoter et crachoter, et puis j'ai proposé: «Tout passe».

AINSI PARLA SCHMALTZ

Rien de nouveau là-dedans, certes. Pourtant, après avoir été témoin des espoirs, des plaisirs et supercheries de l'année écoulée, ceci m'est apparu comme l'unique vérité. Tout est éphémère, tout passe. 1997 s'en est allé, tout comme 1996, 1995, 1994, 1993, 1992, 1991 et ainsi de suite jusqu'au début des temps qui lui-même, selon moi, n'a pas de commencement.

Mais il y a tout de même quelque chose d'inattendu dans cette idée. Ce qui est écrit demeure plus longtemps que tout le reste. A peine nés, paroles, actes ou gestes disparaissent. Ils peuvent subsister quelque temps dans la mémoire, mais cette mémoire disparaît avec le corps. Tandis que l'écrit, lui, vit pendant des siècles et des siècles. Homère est toujours vivant. Platon aussi, la Bible aussi. Il en est de même pour Molière, Shakespeare, Nietzsche, Dostoïevski et Steinbeck. Salem, lui aussi, et même le journal que vous êtes en train de lire. Certains laissent plus de traces que d'autres, mais tous ont une chance de survie.

De manière très subtile, l'écrit est devenu plus réel que la réalité elle-même. Non seulement il va perdurer pour des générations, mais encore, il prend l'apparence de la réalité.

Un simple exemple. Un dimanche matin, je rencontre un voisin dans la cage d'escalier; il commence à me parler du match de basket que j'ai coaché la veille. Il n'avait pas vu la partie, mais seulement lu un article à ce sujet dans le journal du dimanche. Il me dit que mon joueur américain a été très médiocre. «Non, dis-je, il a bien joué. Sa défense était parfaite et il a travaillé très dur.» «Pourtant, me rétorque-t-il, le journal dit que c'est à cause de lui que vous avez perdu.» «Avez-vous vu la partie?» demandé-je. «Non, me répond-il, mais quel dommage que votre Américain ait raté son match.»

Je n'ai pas prolongé la conversation, vous pouvez imaginer pourquoi. Mais la leçon était claire: nous devons faire attention à ce que nous écrivons, car ce que nous écrivons ne repose pas toujours sur des faits, mais pourtant est interprété comme tel.

C'est moi qui coache le match, mais mon voisin croit ce qui est imprimé dans le journal, et non ma version des faits. Il l'a lu dans le journal, donc c'est la vérité.

Bonne année! Réfléchissons avant d'écrire et soyons plus prudents lorsque nous lisons.
Jon Ferguson □

Sabine Papioud

Séance A.P.A.R.

Neuchâtel - Mercredi 21 janvier 1998

Présents :

| | |
|----------------------|-------------------------|
| SAIGNELEGIER | CROCI Gino |
| LA CHAUX-DE-FONDS | PILLER Daniel |
| LAUSANNE | ROBERT Yves |
| TRAMELAN | VUILLEUMIER Jean-Claude |
| MEYRIN | VERMESSE Bernard |
| MEYRIN | DUPERRIER Robert |
| THONEX | EHINGER Jean-Pierre |
| THONEX | RIEDO Théodore |
| SION | CHAVAZ Nathalie |
| SION | LOCATELLI Antoine |
| PRILLY-MALLEY | GUEISSAZ Pierre |
| PRILLY-MALLEY | BRIAND Roland |
| LE LOCLE | MATILE Laurent |
| LE LOCLE | BLASER André |
| FRIBOURG | PELLETIER Gaston |
| FRIBOURG | BUCHMANN Christian |
| PONTS-DE-MARTEL | JEAN-MAIRET Eric |
| MOUTIER | SCHNEGG Olivier |
| VERBIER | BERGUERAND Patrice |
| MONTHÉY | SCHUPBACH Jean-René |
| LEYSIN | GERBER Jean-Marc |
| GRAND-LANCY | MENOUD Alain |
| NENDAZ | FOURNIER Fabien |
| MORGES | WEBER Patrick |
| VALLEE DE JOUX | MASSON Jacques |
| NEUCHATEL | HENRIOUD Claude-Alain |
| NEUCHATEL | RACINE Gilbert |
| FLEURIER/Val Travers | JEANNET Jacques |
| LUGANO | KALATCHOFF Pia |
| LUGANO | CAIROLI Franco |
| AJOIE/PORRENTROY | AUBRY Marcel |
| YVERDON | PURY Marc |

Excusés :

Delémont
Genève
Martigny
Champéry

Invitée :

Moutier CHEVILLAT Pierrette

En préambule, le Comité présente Marc Pury, nouvel interlocuteur pour la Patinoire d'Yverdon à qui nous souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Ordre du jour

L'ordre du jour est accepté avec proposition de laisser le point « divers » ouvert.

1. Annuaire A.P.A.R.

De très nombreux changements sont intervenus dans la plupart des régions romandes. Claude-Alain Henrioud distribue une version corrigée pour chaque patinoire. Une dernière vérification s'impose et chaque patinoire retourne à Neuchâtel le « bon à tirer ». Yverdon et Lugano reçoivent des feuilles « neutres » et transmettront directement à Neuchâtel, à l'adresse suivante :

Patinoires du Littoral
Claude-Alain Henrioud
4, Quai Robert-Comtesse
2000 Neuchâtel

Aussitôt que l'Annuaire sera complété, un exemplaire sera envoyé à Lugano, Genève/Les Vernets et Thônex. Les patinoires souhaitant recevoir un exemplaire font directement la demande à Neuchâtel.

2. Identité romande

Cette carte personnelle donne droit à la gratuité pour l'accès et l'utilisation des installations sportives de l'A.P.A.R. (pour autant que celles-ci ne soient pas louées à des tiers).

Nous précisons que certaines installations communales appliquent des règlements précis excluant ce type de faveurs.

Ne pas oublier d'informer votre personnel de l'accès libre et autorisé dans les installations concernées. Un « spécimen » de cette carte serait judicieux à la caisse !

Claude-Alain Henrioud fera parvenir les nouvelles cartes dès que les informations pour l'Annuaire seront complétées.

3. Reconnaissance de la profession de maître de glace

Gino Croci informe que le prochain cours de maîtres de glace aura lieu à la Vallée de Joux les 29 et 30 avril 1998.

Une feuille d'inscription sera envoyée prochainement et il souhaite que toutes les patinoires délèguent un ou plusieurs participants.

Roland Briand précise que le contenu du cours est difficile à concrétiser. Les principaux sujets seront :

- Les discussions entre les patinoires
- Bilan de la saison
- Les solutions apportées aux problèmes vécus
- Tour de table - Parole à chaque patinoire

Actuellement, les personnes-ressources pour animer le cours sont à l'intérieur des patinoires.

Pour rappel, le contenu du cours est proposé par le groupe de travail composé des maîtres de glace suivants :

- Laurent Froidevaux, de Saignelégier
- Cédric Perrin, de La Chaux-de-Fonds
- Jean-René Schupbach, de Monthey
- Gilbert Racine, de Neuchâtel
- Roland Briand, de Lausanne/Prilly

Il semble utile de répéter que, pour le groupe de travail, la question prioritaire et fondamentale est de définir le profil du maître de glace qui va être engagé dans les patinoires ? Comment ce maître de glace va-t-il faire à des situations problématiques et y apporter des solutions ?

Une réflexion d'ordre général aborde les préoccupations suivantes :

- Avenir de la glace ?
- Hockey par rapport au patinage artistique et/ou public ?
- Rentabilité des utilisateurs de la glace ?
- Diversifier les activités glace ?
- Se remettre en question - Partager des idées ?

Le Locle

Le cours de maîtres de glace doit être un cours de perfectionnement ou de formation continue. Il doit avoir lieu chaque année.

Il permet un échange d'expériences entre les patinoires, une communication soutenue entre les différents intervenants sur le terrain.

Avis de différents intervenants

- Reprendre la problématique liée à l'ammoniac, aspect sécurité, danger, etc.
- Une partie du cours doit traiter un aspect pratique sur le terrain.
- Souhaitable que chaque patinoire inscrive sur un « livre de bord » tout problème qui surgit durant la saison. La solution proposée et le résultat obtenu.

Toutes les suggestions concernant le contenu du cours 1998 sont les bienvenues, au plus tard le 1er mars 1999.

4. Certificat de service

Ce certificat de service incluant les cours suivis sera remis à chaque participant. Il représentera, pour chaque maître de glace, un catalogue de références quant à son niveau de formation et/ou de perfectionnement. Il reste à définir ou à préciser le niveau d'exigence pour obtenir l'attestation du cours suivi, ainsi qu'un label de qualité. Cet aspect sera analysé prochainement.

Claude-Alain Henrioud préparera les certificats de service pour les deux dernières années. Ils seront distribués lors du prochain cours de maîtres de glace à la Vallée de Joux, au mois d'avril 1998.

5. Pati-Info, juin 1998

L'échéancier pour recevoir les articles ou nouvelles des régions est fixé au 8 juin 1998. Les patinoires concernées par la parution d'articles dans les journaux peuvent nous communiquer l'information. Donnez-nous de vos nouvelles, racontez-nous ce qui se passe dans votre région ???

6. L.S.H.G. - Convention 1997-1998

Gino Croci rappelle qu'une convention concernant l'organisation des matches des catégories Espoirs - Juniors - Novices - Minis - Moskitos - Piccolos - Bambinis, a été signée entre les représentants de la Ligue Suisse de Hockey sur Glace (Région romande) et l'Association des Patinoires Artificielles Romandes. Cette convention est valable pour la saison 1997-1998.

La durée des matches pour les Novices A2 (2 h.15) est trop courte ? Discuter avec la L.S.H.G. pour envisager des modifications ?

Au sujet de la convention, les patinoires doivent « afficher » l'information pour les arbitres.

Une rencontre d'évaluation avec la L.S.H.G. est à prévoir au printemps 1998.

7. Assemblée Générale A.P.A.R. 1998

Afin de respecter la situation « géographique » de la Suisse romande, la prochaine Assemblée Générale aura lieu en Valais.

Elle aura lieu à Monthey, le 6 mai 1998 avec la visite du théâtre du Crochetan.

Sortez vos agendas et réservez la date !

8. Information concernant la nouvelle structure S.P.A.S. - A.P.A.R.

Daniel Piller donne toutes les informations au sujet de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société des Patinoires Artificielles Suisses qui s'est déroulée à Berne, le 20 novembre 1996. Il rappelle que le thème de l'Assemblée était la séparation de la S.P.A.S. en deux sections linguistiques distinctes indépendantes, avec les mêmes bases légales, mais des budgets et comptabilités séparés. Il ressort clairement que le type de fonctionnement de l'A.P.A.R. est efficace et que nos collègues de Suisse alémanique vont s'en servir comme base de référence à l'avenir.

Les activités telles que la Conférence des Directeurs et les cours de maîtres de glace sont maintenues.

Le partage de la « fortune » de la S.P.A.S. respectera la proposition suivante :

| | |
|----------------------------|---------------|
| Fortune S.P.A.S. : | Fr. 45'000.-- |
| Suisse-allemande : | Fr. 20'000.-- |
| Suisse romande et Tessin : | Fr. 10'000.-- |
| Comité central S.P.A.S. : | Fr. 15'000.-- |

Suite à la détermination de ces décisions, la cotisation unique de patinoires romandes sera versée à la section française de la S.P.A.S., soit l'A.P.A.R. actuelle.

Nous vous rappelons que le procès-verbal de l'Assemblée générale de la S.P.A.S. figure dans le Pati-Info No. 22 du mois de décembre 1997.

Trois représentants pour la Suisse romande et le Tessin siègent au Comité central (7 membres).

9. Organisation de manifestations en commun

Gino Croci demande si des patinoires sont intéressées à organiser un gala de patinage artistique pour les Fêtes de fin d'année 1998.

Un spectacle complet coûte environ Fr. 22'000.-- pour trois patinoires inscrites (Vallée de Joux, Saignelégier, Zoug).

A partir de huit patinoires, le tarif est de Fr. 15'000.--

Temps de préparation : jour même dès 08 heures
Période disponible : 26 décembre 1998 - 3 janvier 1999
Cassettes et documentation à disposition.

Renseignements : Gino Croci, Saignelégier

10. Attribution du Mérite François Chevillat 1998

Une seule candidature a été soumise par le groupe de travail chargé d'élaborer et de proposer des cours de formation en vue de la reconnaissance du statut de maître de glace et par la patinoire de Moutier.

Il s'agit du Comité de votre Association pour dix années de « service » dans le but de renforcer les liens entre les patinoires romandes et suisses.

Il s'agit de Messieurs :

- Gino Croci, de Saignelégier
- Claude-Alain Henrioud, de Neuchâtel
- Pierre Gueissaz, de Lausanne-Malley

Madame Pierrette Chevillat remet à chacun un exemplaire du « Mérite François Chevillat ».

11. Divers

Un tour de table permet à chacun de s'exprimer :

- Thônex :
Feu vert pour la construction de la patinoire
Début chantier automne 1998
Inauguration 2000
Attend son exemplaire de l'Annuaire mis à jour
Sept personnes à former
Procédure engagement du personnel
Souhaite que la centrale d'achats en commun devienne active
Patins de location : Nombre de paires ? Pointures ?
- Verbier :
Disco sur glace
Matériel disponible (condition location)
Excellente saison pour la patinoire
- Yverdon :
Proposition d'assainissement des installations par Sulzer (examen)
Devis Fr. 7'800.-- (identique pour toutes les patinoires)
Va rencontrer Roland Briand pour précisions
Trois employés à la patinoire (un en rotation)
Problème de surfaceuse
Echafaudage : Réfection du toit (couverture plexi)
Problème de vernis deux composants (stalagmite)
- Monthey :
Public en baisse, horaire fixe
Payer par carte de crédit
Assemblée Générale A.P.A.R. à Monthey
- Neuchâtel :
Pannes électriques - Solution trouvée
Organisation de concerts
Fréquentation du public à la baisse malgré une réduction des tarifs
Ecoles en augmentation
Surfaceuse électrique - changement complet des batteries
Etude nouvelle patinoire couverte
- Tramelan :
Tour de refroidissement - calcaire
Manifestation : Match avec Team Canada
Patinage synchronisé
- Moutier :
Rien à signaler
Calendrier avec la L.S.H.G. pose des problèmes de planification
Mérite François Chevillat : 31 janvier 1998

- Le Locle :
 Patinoire plein air, soleil, neige
 Etude pour améliorer le circuit ammoniac
 Mesures prises par rapport à l'économie d'énergie
 Coûts élevés
 O.P.A.M. - Devis Fr. 1'500'000.-- ?
 Patinoire 36 ans - Travaux obligatoires

- Porrentruy :
 Rien à signaler
 Panne Zamboni durant un match
 25ème anniversaire de la patinoire

- Leysin :
 Chef technique suit les problèmes
 Disposition Sulzer au sujet de l'assainissement
 Match Suisse - Japon
 Ecole gardiens - juillet 1998

- Nendaz :
 Nouvelle salle de 230 m2 sur la buvette
 Projet couverture de la patinoire en attente
 Bon début de saison

- Lancy :
 Patinoire de loisirs 18 x 36 m.
 Fréquentation de la patinoire compliquée pour les écoles
 (problème d'horaire)
 Pas de problèmes techniques

- Meyrin :
 Changement du système de billetterie et des portillons automatiques
 Coûts : Fr. 370'000.--
 Satisfaction
 Bilan à l'été (piscine)

- Morges :
 Baisse location hors glace

- Sion :
 Nouvelle patinoire en plein air
 Problème de froid (température)
 Revêtement à modifier
 Soleil : problème pour maintenir la glace

- La Chaux-de-Fonds :
 Nouvelles installations terminées
 Comptes - Dépassements justifiés
 Ecoles : Fréquentation par 12'000 élèves
 Fermeture public 28 avril
 Ouverture camps 5 juillet

- Fribourg :
Aucun problème technique à signaler
Rolba électrique: changer les batteries après sept ans de service
- Fleurier :
Température extérieure trop élevée
Compresseur tourne 23 heures par jour
Retour d'huile / compresseur
Huile à surveiller
- Ponts-de-Martel :
Bénévolat - 100 bénévoles
Anniversaire : 10 ans
Pas de problème technique
Bonne fréquentation de la patinoire
Dette patinoire renégociée avec les banques
Taux d'intérêt à la baisse
Inline est-il une bonne solution pour remplacer le tennis ?
- Vallée de Joux :
Fuite ammoniac vanne de sortie
Vidange citerne ammoniac
Changer l'armoire électrique
Coûts : environ Fr. 80'000.-- à Fr. 100'000.--
Hockeyades : Faible taux de spectateurs
200 - 700 spectateurs par match
Cours maîtres de glace : 29-30 avril 1998
- Lausanne :
Paiement avec carte de crédit
Pas de problème technique
Introduction informatique spécifique pour une installation sportive
- Location surface de glace
- Facturation
- Lugano :
Problèmes dûs au changement de l'administration (commune)
Caisse / billetterie automatique
Nouvelle patinoire - problèmes techniques
Pas de chef technique ni de maître de glace

Recherche une couverture pour l'isolation de la glace avec couche thermique (type Zuko). Quelle patinoire possède ce type de couverture isolante ?

- Saignelégier :
Problème de condensation
Toiture attaquée
E.P.F.L. recommande une intervention rapide
Estimation des coûts : Fr. 1'000'000.-- à Fr. 1'500'000.--
Patinoire isolée à 100%
Chauffée et ventilée

- Lausanne-Malley :

Quelques problèmes techniques ont été réglés

Contrôle régulier du bâtiment et des installations

Manifestations : C.M. Juniors patinage artistique mars 1998

Salon de l'apprentissage avril 1998

Béjart Ballet mai - juin 1998

Concerts printemps et automne

A signaler

- Sondage sur les salaires Résultat Pati-Info, juin 1998
- Agenda - Sport Nouvelle version été 1998
- Sécurité ammoniac Sécurité plus simple pour la
transmission des alarmes
Moins coûteux
Ligne directe avec le Service du Feu
- Assurance bâtiment Vérifier les Polices d'assurance pour
chaque patinoire afin de s'assurer
de la couverture complète et totale
de vos installations et bâtiments

Séance levée à 13 h.15

Lausanne - Malley, janvier 1998

Le rapporteur : Pierre Gueissaz



CENTRE SPORTIF DE LA VALLEE DE JOUX

« PATINS - POTINS »

Cours des Maîtres de Glace, 20-30 avril 1998, La Vallée de Joux

*Record, 49 employés techniques en provenance
de 26 patinoires participant aux 2 journées de formation.
Confirmation de l'importance des cours de Maîtres de Glace.*

*Pour la première fois de l'histoire de l'A.P.A.R. nous avons eu la participation
de quatre employés de la Resega (Lugano) avec Natel et écouteurs...
pour la traduction simultanée ou pour la musique !*

*Marcel Aubry cherche pour les 25 ans de sa patinoire,
une surfaceuse en état de marche avec, en option, un équipement de golf
pour accompagner son président de club.*

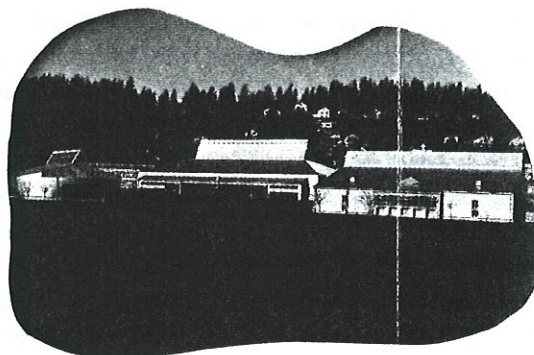
*Le Médecin de Eric « Rico » Jeanmairet lui demande de travailler à 50%
Réponse de Rico : donc, je travaillerai désormais à 150% !*

*Fabien Fournier de Nendaz cherche un jardinier
pour arroser sa tour de refroidissement*

« POTINS - PATINS »

Cours des Maîtres de glace 29 et 30 avril 1998

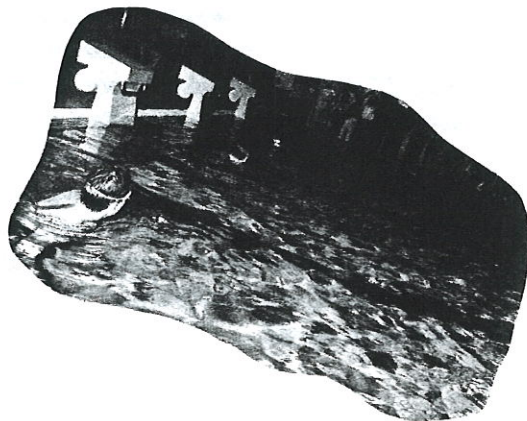
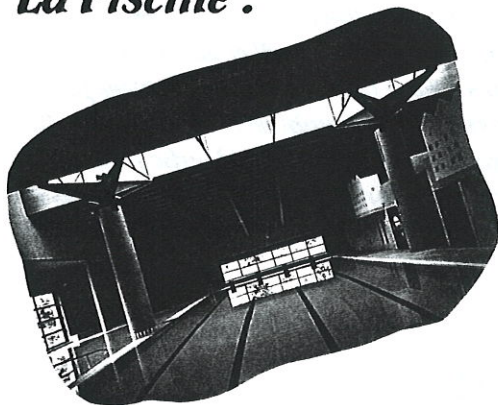
Visite du Centre Sportif de la Vallée de Joux



Le Centre Sportif de la Vallée de Joux vous a accueillis avec plaisir dans ses infrastructures et vous présente un résumé de la visite guidée que vous avez pu suivre en compagnie de Messieurs Mario Rinaldi et Jacques-André Masson, responsables techniques de ces installations.

Le Centre Sportif, inauguré le 5 septembre 1992, comprend une piscine, une patinoire, une salle omnisport et un pavillon dortoirs d'une capacité de 96 lits. Le tout pour un montant global de 26,3 millions. En 1995, on y ajouta un terrain d'athlétisme avec une piste de 100 m., 4 courts de tennis dont deux couverts d'une bulle de novembre à fin avril. Cette extension coûta 3,5 millions, ce qui nous donne un outil de travail d'une valeur proche des 30 millions; "pas mal" pour une région de 6'500 habitants. Le Centre Sportif est une société anonyme qui comprend les 3 communes de la Vallée de Joux (Le Chenit, L'Abbaye et Le Lieu) et des parts privées.

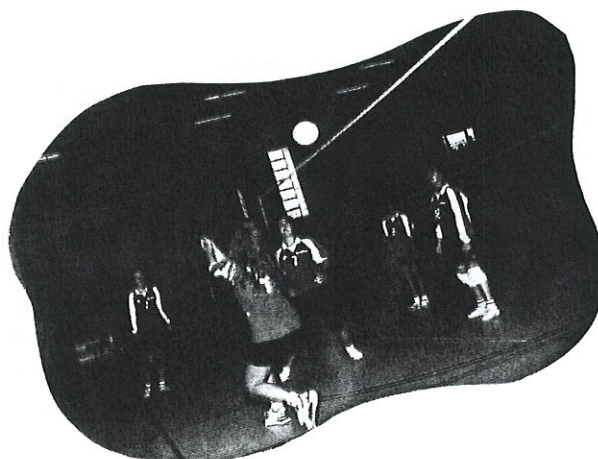
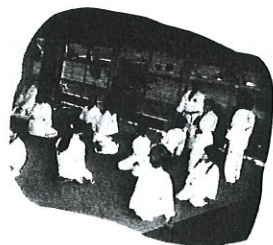
La Piscine :



Ronde de son état, rouge par sa couleur, ce qui n'influence pas le bleu de son eau. Ses 650 m³ d'eau contenus dans deux bassins public et un bassin de compensation. Soit un bassin de 25 m x 11 m., profond de 2 m., un bassin en demi-lune mesurant à sa plus grande longueur 19 m., d'une profondeur en légère pente de 65 cm à 85 cm avec une rampe pour fauteuil roulant. Et d'un bassin de compensation en sous-sol de 5m x 11 m et profond de 85 cm. A l'étage nous avons 2 vestiaires spacieux nous offrant une vue plongeante sur les bassins. Après

quelques marches d'escaliers,nous arrivons dans les douches au même niveau que les bassins.Nous pouvons aussi compter sur 6 cabines WC,1 cabine WC/douche pour handicapés,4 douches isolées des autres,1 local pour maîtres,1 local/bureau pour gardiens,1 local infirmerie,1 local nettoyage.Tout cela pour accueillir environ 50'000 personnes par année.Au sous-sol nous trouvons toutes les installations techniques pour tout le Centre Sportif (non compris les installations de froid patinoire),chauffage par 2 chaudières,1 grande en fonction et 1 petite en réserve.Local sanitaire,arrivée de l'eau froide et distribution de l'eau froide et chaude,3 bouilloirs se chargent au moyen d'échangeurs de chaleur,de chauffer l'eau par étapes,pour la distribuer par conduites à distances à une température de 60 °c.Le Local des filtres se compose de pompes de circulation d'eau,d'un bac contenant le coagulant et de 2 filtres à quartz sous pression,ainsi que d'un échangeur de chaleur pour le chauffage de l'eau de piscine qui est à 27°c,humidité entre 45% et 60%,température ambiante de 29°c.Le local toxique comprend 1 bac de 200 lt. de chlore actif 14% et un bac de 200 lt. d'acide chloridrique à 10%.Le mazout est stocké dans 4 citernes d'une capacité totale de 90'000 lt. La ventilation chauffage est assurée par un grand monobloc/ventilateur avec échangeur de chaleur incorporé.

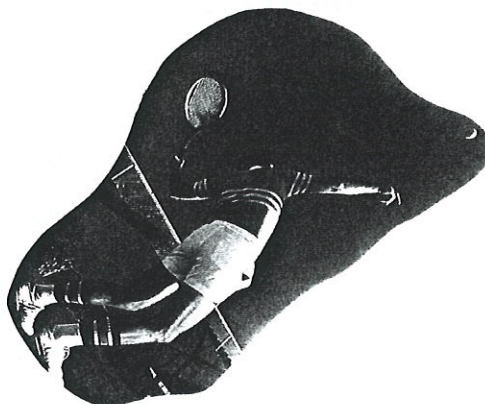
La Salle Omnisport :



Sa couleur jaune ne surprend guère dans son voisinage car, le printemps revenu,elle se confond dans la verdure,telle un pissenlit géant.Elle se compose d'une grande salle de 45 m de long,27 m de large,divisible par de grand rideaux en 3 salles de 15 m x 27 m.Chaque salle à son local de rangement.La salle 3 est munie d'un mur de grimpe d'environ 13 m de haut et large de 10 m.A l'étage se trouve la Salle de L'Orbe pour fitness,judo,assemblées jusqu'à 180 personnes,etc...Dans la salle omnisport nous accueillons assemblées,réunions,repas(jusqu'à 1000 personnes).Il y a 6 grand vestiaires,4 locaux WC,2 locaux WC/douche pour handicapés,2 locaux nettoyages,1 local vestiaire/douche maîtres.Plusieurs armoires de rangements pour sociétés.Nous possédons 800 chaises,150 tables et 1200 m2 de tapis protection du sol.

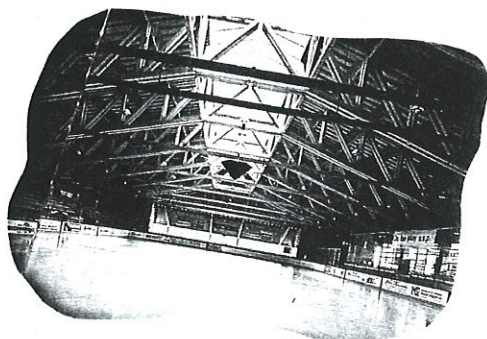


Terrain d'athlétisme et tennis:

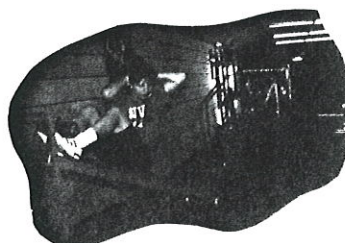


Il comprend les installations courantes pour un tel terrain soit: basket,handball,volley etc...Avec saut hauteur, longueur, lancé de boulet et piste de 100 m en ligne droite.Le tennis est muni de 4courts,dont 2 sont couverts d'une bulle en hiver.Pour le montage et le démontage de la bulle pas moins de 12 personnes sont indispensables,ainsi que le soleil.10'000 kwh,3'000 lt de mazout font fonctionner cette bulle pour 1 mois.

La Patinoire :



Le reflet de l'étang qui lui fait face et le ciel reunis,nous a donné le bleu nordique de la patinoire.Construite en 1962,de cette date il nous reste la machinerie et la piste.Elle était non couverte jusqu' à la construction du Centre Sportif.Vous avez suivi le cours de maîtres de glace dans la salle de conférence,en face au même étage vous avez vu le stand de tir pistolet 25 m et arc.La salle de musculation occupe une partie des sous-sols.A l'entrée vous avez la réception avec l'office du tourisme,le local location de patins avec 250 paires.A l'étage nous avons la direction.Face à la receptionniste nous avons le restaurant où vous avez pu déguster un superbe et succulent émincé de volaille au curry,qui j' en suis sure vous ferrà pensé encore longtemps au cours de la Vallée.En face du restaurant au niveau de la piste vous avez vu notre atelier.Vis-à-vis il y a la machinerie glace dont vous connaissez bien sur tous le fonctionnement.La patinoire possède 9 locaux WC,2 locaux arbitres,2 locaux de séchage et nettoyage,4 vestiaires,2 locaux supplémentaires de rangement, 1 infirmerie,2 WC/douches handicapés,1 salon de massage privé,1 scène d' environ 150 m2.Nous accueillons hors glace plusieurs manifestations,concerts,le comptoir de la Vallée de Joux,réunions diverses culturels et sportives , cette année du 22 juillet au 10 août 98 les jeunesses campagnardes vaudoise.



Cours de Maître de Glace
Mercredi 29 et jeudi 30 avril 1998
au Sentier

Ce n'est pas moins de 52 participants, bravo Messieurs, que nous fûmes reçu comme des chefs, que nous sommes !!! par Monsieur Reynald Locca, Directeur; si... si... on l'a vu deux ou trois fois !!!

Et Jacques Masson, chef comme nous ! Pour une visite des plus intéressante du Centre Sportif, qui allie patinoire, piscine, salle de divers sports et tennis. Un beau Centre en vérité, de qui plus est, dans une fort belle région.

Peut-être difficile à ravitailler puisque nous avons fini le stock hivernal d'émincé de veau, très bon... en tout cas au début !!! Après c'est comme un long hiver, ça devient monotone ! Allez... c'est pour rire !

Gilbert Racine, nous fit une présentation avec explication d'une panne qui nous donna à réfléchir, puisqu'il fallut deux jours de recherche. Comme quoi une panne d'une certaine importance peut venir quelque fois de pas grand chose.

Après quoi, il fit chauffer l'assistance par d'instructives démonstrations de différentes déclarations d'un feu et les différents moyens de les éteindre. Ce fût très intéressant. Merci Gilbert.

Puis vint la rétrospective de la saison 1997-1998 (je vous renvoie au PV de Madame Roux), où chaque représentant des différentes patinoires put parler de leurs problèmes et solutions, qui intéressa tout le monde.

C'est pourquoi, j'insiste encore sur le fait de tenir un livre de bord des compresseurs, de la tour de refroidissement et des divers, en notant la sorte de panne, le mode de réparation et son coût. Une liste des fournisseurs est aussi indispensable. Le but étant de pouvoir aider n'importe qui de n'importe quelle patinoire. C'est ce qui fera la force de l'A.P.A.R.

Aussi, je vous demande de bien vouloir faire part de vos désirs et suggestions, afin de préparer au mieux le prochain cours. Par avance, merci de votre aide.

Je tiens à remercier Monsieur Nicolas Weber de l'A.S.I.T. pour l'excellence de son exposé et qui, d'après mon sondage, a trouvé un grand intérêt auprès des participants. Mes remerciements également à Monsieur Claude Bernard et Monsieur Tousson pour leurs excellents renseignements et informations sur les patins OKAPI, ainsi que pour l'apéritif.

Le cours prit fin sur un tour de table où je pus remarquer le grand intérêt porté à ces deux jours passés ensemble, et avec votre aide à développer d'autres sujets. Etant entendu que la rétrospective sur la saison écoulée devra rester au programme de chaque cours.

Je trouve qu'il serait intéressant d'avoir aussi l'adresse privée des responsables techniques, ainsi que leur No. de téléphone, afin de pouvoir dépanner un copain en dehors des heures pour des problèmes importants bien entendus. Mon idée, personne dans la m....

Une crispation de mon poignet me fait penser que j'en ai assez dit pour cette fois. Aussi, je vous adresse mes plus vifs remerciements pour votre participation et engagement.

Mes amicales salutations et pour 1999, tous ensemble, ALLEZ-SIN !!!
Pardon Leysin où j'aurai le plaisir de vous revoir.

Le rapporteur : Roland Briand

Prilly, 8 juin 1998

**Procès-verbal de l'Association des Patinoires
Artificielles Romandes du 29 avril 1998**

- **Patinoire de Monthey** (20 ans d'ancienneté)
 - Patinoire à administratrion privée : Monsieur Biollaz
 - Dans l'ensemble bonne saison.
 - Entretien régulier du matériel ce qui explique le peu de problèmes techniques. En cette fin de saison : problème avec machine à glace, une fuite sur pompe à eau (dépannage par Sulzer), pas de panne de compresseur.
 - Se trouve à proximité de la CIBA.
 - A reçu la visite de l'Etat du Valais pour norme OPAM.
 - Ne possède pas de cuve de rétention en cas de fuite d'ammoniac.
 - Un contrat a été conclu avec le H.C. Monthey qui décharge la patinoire de toutes indemnités en cas d'annulation de match pour pannes techniques.

- **Patinoire couverte de Porrentruy** (25ème anniversaire de la patinoire et du club)
 - Panne moteur sur surfaceuse (dépannage par garage WV).
 - Suite à cette panne : annulation du match Ajoie - Sierre (colère du Président du Club).
 - A part ça, pas d'autres problèmes techniques grâce à l'entretien régulier.

- **Patinoire de La Chaux-de-Fonds**
 - Pas de problèmes, à part fuite presse-étoupe.

- **Patinoire du Locle** (installation datant de 1959)
 - Fuite sur écrou près du réservoir d'ammoniac à cause du séchage du joint d'étanchéité (intervention de la Maison Sulzer).
 - Utilise le réseau d'eau de la Ville pour refroidissement du réservoir.

- **Patinoire de Tramelan**
 - Bonne saison dans l'ensemble.
 - A rencontré problème de calcaire sur tour de refroidissement à cause d'un by-pass non fermé : coût du détartrage : env. Fr. 8'000.-- (travail effectué par une maison située à Bâle) et problème de température trop haute à cause d'une vanne défectueuse sur condenseur, coût du détartrage : Fr. 4'000.--
 - Révision complète et adoucissage (travaille avec des produits chimiques).

- **Patinoire de Saint-Imier** (installation de froid datant de 2 ans)
 - Aucun problème.
 - Fonctionne à l'eau glycolée.
 - Coût : 30% plus cher que l'ammoniac.

- **Patinoire de Neuchâtel**

Nombreuses pannes dont deux plus importantes :

- 1) Chaque jour, niveau de cuve d'ammoniac au minimum : deux jours de recherche de panne pour découvrir une électrovanne défectueuse.
- 2) Panne d'alimentation sur tableau électrique : deux jours de recherche de panne : résultat : fuite d'eau sur électrovanne située sous la conduite d'alimentation de la piste de curling.

- A investi Fr. 125'000.-- pour la sécurité dans le local technique concernant l'ammoniac.

- **Patinoire d'Yverdon**

- Problème d'augmentation de la pression à la sortie du compresseur : a procédé au dégazage (depuis 3 ans : une fois pendant deux jours), a pris la décision de renouveler l'opération mensuellement.
- Fuite compresseur.
- Désoudage de l'essieu avant de la Zamboni 500, réparation effectuée par garage Iveco - pour l'instant : cela tient (problème identique rencontré par la patinoire de Malley : acier américain incompatible avec électrode, a fait faire des pièces sur mesure).

- **Patinoire de Lancy** (patinoire familiale sur bassin de 25 m.)

- Fonctionne à l'eau glycolée.
- Problème d'usure (petits trous) sur les bandes souples - réparation à l'aide de bagues.
- Rencontre problème de gel sur compresseur.
- A eu fuite entraînant fonte de la glace.
- Cherche solution pour camoufler ses tuyaux de couleur noirs ou gris.

- **Patinoire de Saignelégier**

- Problème de vannes entre pompe ammoniac et départ piste.
- Découvert erreur schéma électrique sur installation de 10 ans entraînant tension réduite de moitié + court-jus sur fusible.
- Problème de régulation en fin de saison,
coût : Fr. 3'500.-- pour pièces
Fr. 1'600.-- pour main d'oeuvre (devis par Sulzer)
- Fuite d'ammoniac sur tuyaux tour de refroidissement - tuyaux poreux (calcaire) a travaillé 15 jours / 3 semaines avec fuite.
- Tour de refroidissement gèle régulièrement; remède : réinstaller volets + chauffage à la base des ventilateurs.
- Constate 1 à 2 mm de calcaire, quand épaisseur plus importante, se casse et tombe .
- Eau trop propre empêchant le courant de passer - utilise du sel de cuisine pour y remédier.

- **Patinoire de Moutier** (40 ans l'année prochaine)
 - Révisions faites par Sulzer et Repelec.
 - Uniquement problème de démarreur.

- **Centre Sportif de Thônex** (future patinoire)
 - 63 moteurs à Pyralène (huile corrosive) datant de 1982 lâchent au fur et à mesure, tenus 10 ans, remplacement par 63 moteurs à crémaillère.
 - Norme de limite de charge en prévision de la patinoire : 1'500 kg/m².

- **Patinoire de Fribourg**
 - Problème de sondes Aldos (ammoniac), garantie 2 ans uniquement, à remplacer dans les délais pour éviter complications.

- **Centre Sportif et Patinoire de Leysin**
 - Petite fuite avant vanne.
 - Trou de soudure sur conduite en parfait état : pose bride pour colmater.
 - 30 m de conduite + isolation refaite.
 - Problème sur tour de refroidissement : moteur sorti par hélicoptère : pas accessible.
 - Régulation changée, il y a 3 ans.
 - Indique une adresse pour le détartrage :
Niklaus Hurnimann (ancien monteur Sulzer)
8376 Fischingen / TG

- **Patinoire les Ponts-de-Martel**
 - Problème thermique - matériel fatigué.
 - Se déclenche à cause d'une température extérieure trop élevée.

- **Patinoire de Lugano** (construite il y a 6 ans)
 - Comporte 2 pistes climatisées.
 - Fonctionne à l'eau glycolée.
 - A un problème de surface, erreur d'architecture 12 cm de béton au dessus des tuyaux - compresseur très sollicité (norme habituelle épaisseur béton : 2 cm), énorme dépense d'énergie : sur neuf mois : Fr. 150'000.--, heureusement la Commune paye la facture. En fin de saison, des éventuels travaux seront discutés.
 - 1 pompe par patinoire + 1 de réserve.
 - Panne au niveau de la pompe de circulation de glycol - 2 casses en trois mois (turbine), a contacté le fabricant pour éventuelle prise en charge (défaut).
 - Problème de microcapt, coût : Fr. 1'500.--, 2 fois/an.

- **Patinoire de la Pontaise Lausanne**
 - En début de saison, problème de remise en route (joints séchés, fuites...).
 - Pompe grillée, problème sur collecteur d'échappement.
 - Problème de surface - épaisseur glace.

- **Patinoire de Nendaz**
 - Problème de moteur sur pompe à eau, tour de refroidissement - une semaine d'arrosage manuel.

- **Patinoire de Champéry**
 - Fr. 500'000.-- d'investissement sur 2 ans après 25 ans de service - pas de problèmes techniques (matériel neuf).

- **Patinoire du Sentier**
 - Utilise l'eau de l'Orbe.
 - Panne de vanne électro-magnétique, a consommé le double d'eau soit : 22'000 m3 (consommation habituelle : 8 à 10'000 m3) obligation de tirer sur le réseau.
 - Grosse panne de vanne, sortie de cuve d'ammoniac - fuite, hors saison. Devis pour vidange de la cuve : Fr. 22'000.--, a décidé de changer le circuit complet, coût : environ Fr. 100'000.--.

- **Patinoire de Malley**
 - Panne bénigne sur compresseur.
 - Moteur grillé sur compresseur No. 1 - contacteur : Fr. 12'000.-- de rembobinage, Fr. 8'000.-- de divers. Un mois et demi de recherche des pièces.
 - Achète de l'énergie à Urbain.
 - Tient un carnet de bord pour chaque machine (jour, heure, type de panne, solution apportée).

**Bilan de la Séance Annuelle de l'A.P.A.R.
(29 et 30 avril 1998)**

Dans l'ensemble, pour tous les membres, réunion constructive, enrichissante, permettant d'aller de l'avant.

Le complexe du Sentier a reçu les remerciements de tous pour l'accueil chaleureux.

Bravo aux organisateurs pour le bon esprit d'ouverture et le dynamisme de ce séminaire.

Un bon dialogue s'est installé sur ces deux jours, permettant à tous de parler de leurs problèmes, pas toujours facile à exposer, de peur de passer pour des incompetents.

Cette année, on constate davantage de fréquentation, la solidarité entre patinoire permet de trouver une solution à coup sûr, à tous les problèmes rencontrés. L'organisateur encourage les membres à se consulter en cas de casse, d'autant plus qu'après cette rencontre, on pose « une tête sur une voix » !

Les futures patinoires ont tiré bénéfice des conseils des autres pour réaliser au mieux leur projet.

Il ressort que la stabilité du personnel favorise la bonne marche et un entretien suivi du matériel.

Chaque membre trouve intéressant de parler de la panne du voisin, afin d'anticiper la sienne.

La revue « Pati-Info » sera expédiée à l'adresse personnelle des personnes concernées.

Rendez-vous déjà pris pour 1999 à Leysin et pour 2000 à Lugano (3 jours).

A la demande de certains, des badges mentionnant nom, prénom et patinoire seront édités pour la prochaine séance.

Le choix des sujets à traiter sera discuté auparavant.

L'A.P.A.R. souhaite mettre au point un système de formation continue et de journal de partage d'expériences.

A été demandé par les membres :

- Etablissement d'une liste du type d'installation présent dans les patinoires pour des échanges ou des prêts éventuels en cas de pannes.
- Nominations de responsables régionales d'un secteur bien spécifique.
- Approfondissement des cours concernant la sécurité (prévention par l'entretien des récipients, isolation, mise en conformité...)
- Cours sanitaires : premiers soins
- Cours d'hygiène
- Cours d'électricité : bases

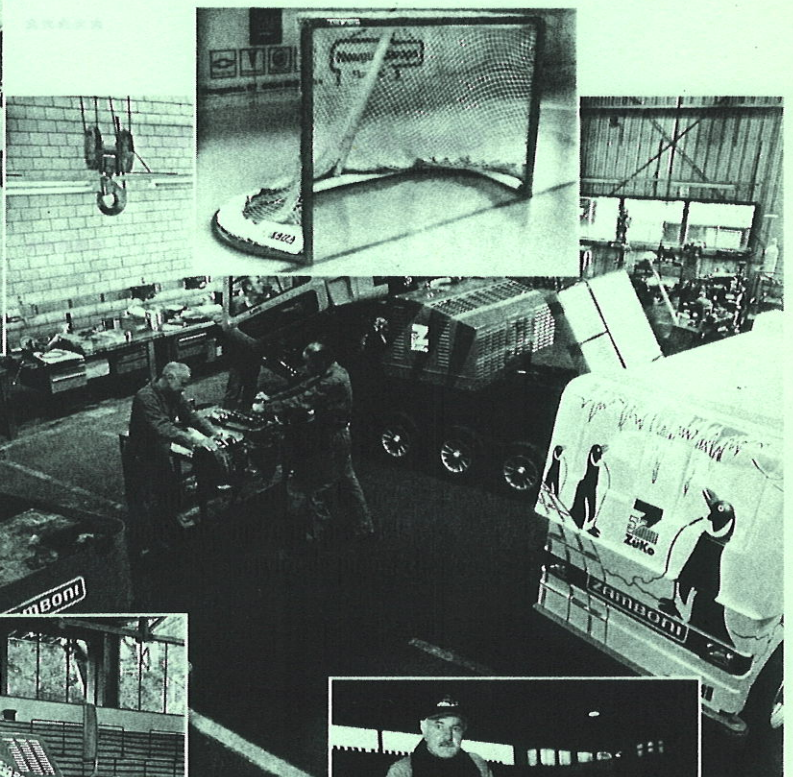
Pour ce qui est de l'achat des patins en commun, pour cette année, il est trop tard. A voir pour 1999. Le retour des fiches (fournisseurs + prix) est attendu pour fin novembre, afin de faire une demande d'offre de groupage.

En conclusion : Dialogue, solidarité, information sont les points clés d'une bonne réussite.

Lausanne - Malley, le 4 juin 1998

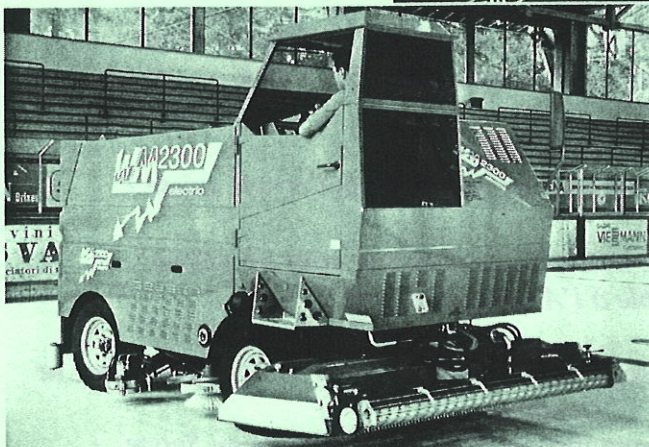
Tout pour votre patinoire...

Système complet de bandes avec portes, poutres, marquage des champs d'exercice en polyester



Service compétent

Nous sommes là pour vous lorsqu'il s'agit de réparations dans notre propre atelier ou d'un service de piquet chez vous.



La plus moderne et performante des lisseuses-surfaceuses du monde, la ZüKo WM 2300. Nous vous conseillons lors de l'achat d'une machine neuve ou d'occasion.



Donne à votre patinoire un polissage spécial: la fraiseuse à bandes ZüKo.



Vente et location de machines et accessoires. Demandez-nous aussi conseils sur notre système de réfrigération ainsi que la tuyauterie.

Le no 1 de la patinoire.

W. Zürcher Kommunal AG, 8620 Wetzikon, tél. 01/ 933 61 11, fax 01/ 933 61 13

« PATINS - POTINS »

Cours de Maîtres de Glace, 29-30 avril 1998, La Vallée de Joux

*Dorénavant, à Leysin, il faut faire appel à l'hélicoptère
pour sortir le moteur de la tour de refroidissement,
les pales restant au fond de la cheminée.*

Celles du moteur ou de l'hélicoptère ?

*A la Resega, le maître d'ouvrage a réalisé une dalle de béton
de 12 cm d'épaisseur (normalement 2 - 3 cm).*

Question :

La Resega veut-elle entreposer les véhicules de l'armée suisse ?

*La Ville de Lugano se trouve-t-elle dans une zone de séisme,
semblable à l'Amérique du sud ?*

*Facture d'énergie pour la Resega : Fr. 140'000.-- pour 9 mois, payée par la
Commune.*

*Ne pas oublier que la patinoire est climatisée, la seule en Suisse.
On devrait inviter l'architecte de la Resega au prochain cours de Maîtres de Glace ?*

Fribourg cherche « sa » vanne, si possible la même qu'à Nendaz

*Le grand professeur gaucher « Einstein-Racine » explique les grandes pannes
de Neuchâtel au moyen de schémas impressionnants.
Devinez combien il faut de temps pour régler les pannes
et préparer les schémas ?*

« POTINS - PATINS »

« PATINS - POTINS »

Cours de Maîtres de Glace, 29-30 avril 1998, La Vallée de Joux

*Après l'installation d'un appareil anticalcaire « Eutek » à Saignelégier,
Laurent le spécialiste a remarqué la mauvaise conductibilité de l'eau
dans ses bains de vapeur.*

*Depuis, il remédie au problème en ajoutant une cuillère
à café de sel à cuisine par mois...*

*A la Vallée de Joux, « on riz jaune » grâce à l'émincé de veau au curry...
Quant aux bars « ouverts » mieux vaut ne pas en parler !
Résultat : Les participants étaient frais et dispos la deuxième journée du cours.
Presque un événement historique...*

*Théodore Riedo, de Thônex, s'est spécialisé dans les problèmes
concernant les utilisateurs des toilettes chaussés de patins.
La « hauteur » des toilettes joue un rôle considérable - hauteur des genoux,
confort - problématique superbement ignorée par les architectes.
Le Centre Sportif de Thônex sera donc équipé de toilettes adaptées
après que Théo ait convaincu ses architectes.
Si vous souhaitez des explications ou une démonstration,
n'hésitez pas à contacter notre ami Théo.
On se réjouit de visiter ce futur Centre Sportif
soucieux du confort de ses utilisateurs...*

« POTINS - PATINS »

Remise du Trophée François Chevillat

Une petite cérémonie aura lieu le 31 janvier à la patinoire de Moutier, à la suite d'un après-midi de jeux sur glace destinés aux enfants... et aux parents

Pour perpétuer la mémoire de François Chevillat, décédé prématurément en automne 1995, la société coopérative de la patinoire attribue depuis l'année dernière un trophée portant le nom de celui qui fut une des chevilles ouvrières de la coopérative, et responsable de son comité durant de nombreuses années. Cette distinction sera remise le samedi 31 janvier, à 16 h 30, à la buvette. Elle récompensera une personne ayant œuvré en faveur de la patinoire prévoitaise ou des sports de glace. Le premier trophée avait été attribué à Pierrette Chevillat. La coopérative avait tenu à lui rendre hommage pour avoir épaulé son mari dans sa tâche. Le nom du récipiendaire du Trophée 98 ne sera dévoilé que le 31 janvier, à la suite d'un après-midi de jeux sur glace organisé par le club des patineurs à l'intention des enfants et de leurs parents.

Durant des années, François Chevillat s'est déployé sans compter pour la patinoire prévoitaise. En tant que responsable du comité - le titre de président n'existe pas - on lui doit de nombreuses améliorations des installations. En outre, il fut fondateur de l'Association des patinoires artistiques romandes, qui attribue aussi, occasionnellement, un Mérite portant son nom.

Le trophée décerné par la patinoire de Moutier a été conçu par l'artiste prévoitais Arnaud Hassler, qui s'est inspiré dans l'esprit qui a présidé à la création de cette distinction. Le bénéficiaire se voit remettre une «portion» symbolique de glace et de dalle de 20 centimètres de côté, comme si l'on avait procédé à un véritable prélèvement sur la patinoire, sauf que l'objet est en plexiglas et polyester. C'est tout

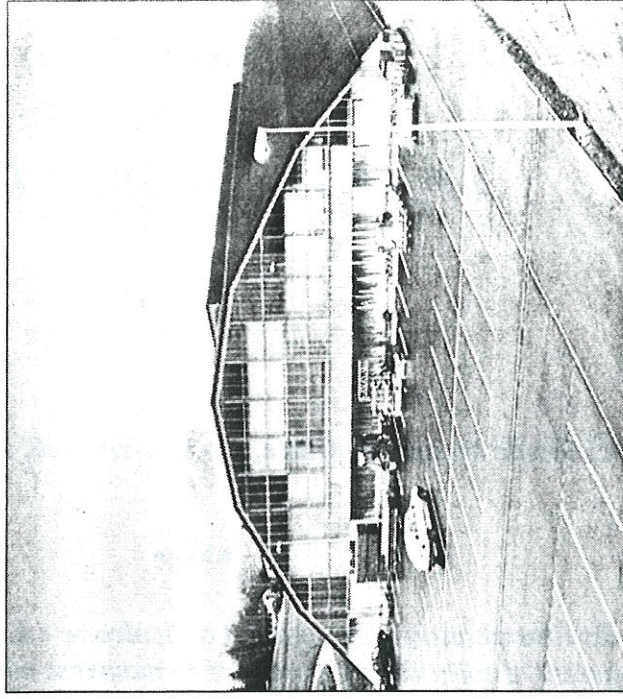
de même plus pratique... Pour prolonger l'aspect symbolique de la distinction, l'emplacement où a été virtuellement prélevé la glace est marqué en couleur sur la patinoire durant toute la saison.

Jeux et démonstrations

La remise du trophée s'accompagne d'une fête destinée avant tout aux enfants, mais à laquelle les parents sont chaleureusement invités. L'après-midi, le hockey-club l'avait organisée sous forme d'un tournoi. Le club des patineurs, que préside Marie-Jeanne Jijon, prend le relais cette année et propose de minimitches de hockey et de nombreux jeux de toutes sortes, toujours sur glace évidemment. Un seul but: permettre aux participants de s'éclater pendant deux heures, entre 14 h 30 et 16 h 30. Mais

pour reprendre leur souffle, dès 16 h environ, les enfants et parents auront droit à deux démonstrations de patinage synchronisé, présentées par l'équipe junior Sun Ice, de Porrentruy, et Les Scoubidou, de Tramelan, des cadets au sein desquels évoluent quatre filles de Moutier. Pour les deux formations, cette présentation bienvenue en vue de leur participation aux prochains championnats suisses, qui auront lieu à Berne les 14 et 15 février. Soit dit en passant, le club prévoitais se lance lui aussi dans le patinage synchronisé. Un groupe a été formé cette saison et prend prochainement forme.

Le club des patineurs n'en est pas à son coup d'essai dans l'organisation de jeux sur glace. Durant la saison 1995/96 il avait organisé une journée de loisirs qui n'avait pas réuni moins de cent enfants. (9)



C'est une nouvelle fois une personne ayant œuvré en faveur de la patinoire de Moutier ou des sports de glace qui sera récompensée dans dix jours.
photo a/LQJ

L'arbitrage professionnel, une fausse bonne solution

Introduit cette saison, le système des pros pour arbitrer les matches de hockey de LNA ne donne pas satisfaction. Question de personnes? Pas si simple que cela...



La première expérience d'arbitrage professionnel en Suisse suscite un débat animé et, pour l'instant du moins, des commentaires très critiques. Trois Suisses et deux Canadiens servent de cobayes, mais tout le

monde attend encore des résultats positifs.

Les clubs de LNA qui financent l'opération réclament une amélioration; les joueurs se plaignent de se retrouver souvent confrontés à la même tête, surtout en cas

de frictions; les Canadiens sont accusés de manquer de consistance. Bref, ce n'est pas le paradis sur glace. Conclusion: un changement de statut qui ne suffit pas à tout résoudre. Enquête. _____

Arbitres professionnels: un «oui, mais» accusateur

HOCKEY SUR GLACE / Inédit, ce concept ne fournit pas les résultats escomptés.

«Il n'y a aucune amélioration sensible», clame-t-on dans les patinoires. Problème de personnes?

Introduit en septembre dernier, le professionnalisme dans l'arbitrage suscite un débat animé. Trois Suisses (Kurmann, Bertolotti, Ballmann) et deux Canadiens (Reiber, Leger) servent de cobayes à une expérience inédite, dont les bienfaits tardent à se manifester.



PAR
Sophie MARGUERAT

Dans sa philosophie, l'idée est admise à l'unanimité. Preuve en est l'adhésion totale des clubs, qui accordent de larges subventions. A une époque où les budgets chatouillent la barre des sept chiffres, où les joueurs perçoivent des salaires faramineux, les présidents s'accordent à penser que l'investissement est légitime.

«La situation devenait invivable, témoigne Reto Bertolotti. La saison dernière, j'ai sifflé plus de 70 matches et passé deux mois à l'étranger. Imaginez la vie de famille, sans parler de mon boulot. Dès lors, quand la ligue nous a dévoilé ce projet, l'occasion était rêvée. Seul hic: comme il s'agit d'un essai, les contrats ne portent que sur une saison. Raison pour laquelle plusieurs de mes confrères, même s'ils étaient intéressés, ont dû décliner l'offre.»

Les arbitres professionnels dirigent trois à cinq matches par semaine. En ligue nationale, mais aussi en juniors élite. Coût de l'opération? Les clubs de LNA ont versé, chacun, une subvention de 10 000 francs, à laquelle ils ajoutent 500 francs à chaque fois qu'ils bénéficient d'un arbitre professionnel. La ligue, elle, s'acquitte des frais de formation, logistique et autres.

Gronde

Quant au choix des arbitres étrangers, Gottfried Stauffer, membre de la ligue en charge du dossier, a pris la décision d'engager David Leger et Brent Reiber en concertation avec un membre canadien de la fédération internationale. Les deux élus ont le niveau 6 dans leur pays, ce qui correspond à l'antichambre de la NHL. «Au Canada, il n'existe pas de structures professionnelles», rappelle David Leger.

Après plusieurs mois de pratique, la question est de savoir si la qualité de l'arbitrage s'est réel-



Le Canadien David Léger est le plus controversé des arbitres professionnels.

LaFargue

lement améliorée. Au terme d'un sondage représentatif, mais non exhaustif, il apparaît que la réponse, polie, est: «Pas vraiment.» Le choix des personnes, surtout, soulève des critiques. Principalement destinées aux Canadiens, dont M. Leger, impliqué dans les quatre polémiques de ce début de saison.

«C'est un début, ne l'oublions pas, relève Franz A. Zölch, président de la Ligue nationale. Nous effectuons un test avec cinq personnes. Il faut que les structures se mettent en place. Il y a évidemment quelques problèmes. Par exemple, les amateurs ne sont pas forcément les moins bons...»

Simon Schenk, ancien sélectionneur national et directeur technique des ZCS Lions, ne mâche pas ses mots: «Lorsque l'idée était en gestation, j'étais très favorable. J'estimais, en revanche, qu'il fallait choisir des arbitres suisses exclusivement. On m'a ri au nez. Maintenant, on me soutient, car on s'aperçoit que les étrangers ne sont pas aussi bons

qu'escompté. Comme le professionnalisme est censé améliorer le niveau, il faudrait au moins que les étrangers soient de même valeur que les Suisses. Or ce n'est pas le cas.»

Quelle ligne de conduite?

Du côté des amateurs, Vincent Moreno émet également quelques réserves: «L'étiquette «professionnel» ne vous rend pas meilleur.» Même écho en provenance des vestiaires. Frank Monnier (Rapperswil): «On ne peut pas toujours mettre la faute sur les arbitres, mais avec certains d'entre eux, on se pose vraiment des questions quant à leur disparité de jugement. L'arrivée des pros, en ce sens, n'a rien changé.» A Fribourg, Patrice Brasey tient un discours analogue: «Il ne faut pas se leurrer: une étiquette ne change rien. On ne peut pas dire que les professionnels soient meilleurs que les amateurs, ou vice-versa. Tout dépend de la personne qui sifflé. Avec les Canadiens, ce qui me

déplaît, c'est leur inconstance. Ils n'ont aucune ligne de conduite.»

Autre regret: les pros étant payés par les clubs de LNA, ils ne sévissent que dans cette catégorie de jeu. «On voit trop souvent les mêmes têtes, relève Frank Monnier. C'est dommageable, surtout lorsqu'une équipe a des frictions avec l'un d'entre eux.» Réponse de M. Zölch: «Il appartient à la commission des arbitres de veiller à ce genre de problème. J'ai entendu passablement de remarques à ce propos.»

En résumé, le processus ne fournit guère les résultats escomptés. Simple question de choix des personnes? Erreur manifeste avec l'option canadienne? Ironiques, les présidents relèvent un point positif: «Depuis l'arrivée des Canadiens, on s'aperçoit que nos arbitres ne sont pas si p loucs.» «C'était l'un de nos objectifs», ose Jean Martinet, l'un des instigateurs du concept.

Déclaration ô combien significative...

S. Mt □



**ASSOCIATION PATINOIRES
ARTIFICIELLES ROMANDES**

p.a. Monsieur Pierre Gueissaz
Président
Centre Intercommunal
de Glace de Malley SA
14, rue du Vladuc

1008 PRILLY

A LA LSHG
M. Roland PELLETIER
Président Ligue régionale romande
Case postale 292
2301 LA CHAUX-DE-FONDS

Saignelégier, le 2 juillet 1997

Organisation des matches des catégories Espoirs JUNIORS - NOVICES - MINIS - MOSKITOS - PICCOLOS - BAMBINIS

CONVENTION

Entre la LSHG région romande et l'Association des patinoires artificielles de Suisse romande.
D'un commun accord, il est convenu ce qui suit :

1. Juniors et Novices A1/A2 restent inchangés.
2. Novices B, Minis A1/A2, Moskitos A1/A2, durée des matches de 3 x 20 minutes avec un temps maximum de 2h15.

L'échauffement avant le match est de 5 minutes et fait partie intégrante des 2h15 à disposition.

Le passage de la surfaceuse est effectué au premier tiers-temps. Au deuxième tiers-temps, la pose est de 5 minutes, sans retour aux vestiaires.
3. Les arbitres prennent la décision d'arrêter le match après 2h15. Le chronométrateur officiel les informe lors d'un arrêt de jeu 5 minutes avant le terme du temps imparti. La fin définitive du match est signalée par le chronométrateur officiel dès que les 2h15 sont écoulées, lors du prochain arrêt de jeu.
4. Le mode de championnat à deux vitesses est poursuivi à titre d'essai.
5. La LSHG autorise les patinoires à planifier le début de matches des ligues actives en semaine jusqu'à 21h15.
6. La LSHG accepte que les patinoires fixent des matches Espoirs le mercredi dès 17h00. Dans ce cas, des séances d'entraînement pourront être supprimées aux clubs locaux sans compensation.

7. Le nombre de passages de la surfaceuse dans les différentes catégories de jeux fait l'objet du plan annexé.

Exceptionnellement, lorsque le service d'exploitation de la patinoire le demande, et après discussion avec les arbitres, le passage de la surfaceuse peut être effectué au 2e tiers-temps en lieu et place du 1er tiers-temps.

Sans dénonciation de part et d'autre jusqu'au début juin, cette convention est reconduite automatiquement pour une année.

Pour accord :

LSHG
Région romande
Roland PELLETIER

APAR
Patinoires artificielles
Pierre GUEISSAZ



| Gottéron, LHC, locomotives romandes | | | | | | |
|--|--|---------------------------|-------------------------|---|--------------------------------------|---------------------------|
| | Fribourg Gottéron (LNA) | Lausanne (LNA) | Bienne (LNB) | La Chaux- de-Fonds (LNB) | Genève Servette (LNB) | Martigny (LNB) |
| Moyenne de spectateurs | 5800 | 6000 | 2600 | 3000 | 2000 | 1500 |
| Nombre de fans-clubs | 20 | 1 (6 sections) | 2 | 2 | 1 | 1 |
| Nombre de membres | 1000 | 1000 | 480 | 200 | 600 | 250 |
| Recette d'articles vendus | 600 000 fr. | 270 000 fr. | 10 000 fr. | 100 000 fr. | 20 000 fr. | 15 000 fr. |



**LIGUE REGIONALE
SUISSE ROMANDE**

SCHWEIZERISCHER EISHOCKEYVERBAND
LIGUE SUISSE DE HOCKEY SUR GLACE
FEDERAZIONE SVIZZERA DI HOCKEY SU GHIACCIO
SWISS ICE HOCKEY ASSOCIATION SIHA

PARTNER



CO-SPONSOREN



Centre de Loisirs des Franches-
Montagnes SA
Association des patinoires artificielles
romandes par. M. Gino Croci
Case postale
2350 Saignelégier

La Chaux-de-Fonds, le 20 mai 1998
RP/mw

Concerne : Directives aux clubs

Monsieur,

Dans sa dernière séance, le Comité régional a examiné votre demande d'extension des mesures limitatives aux catégories Juniors A2 et Novices A1 et a décidé d'y répondre par la négative. Il s'agit en l'occurrence de catégories représentant les futurs joueurs phares des clubs pour lesquels il est inopportun d'envisager des mesures semblables à celles que nous avons arrêtées sur la base de la convention que nous sommes d'accord de reconduire.

Je vous prie de prendre bonne note de ce qui précède et je vous présente, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Ligue régionale de Suisse romande

Roland Pelletier, Président

Copie à : Claude Bernard

Anatomie de la haine

L'argent ne fait pas tourner le monde, il l'abat.

Schmaltz □

Je hais Rick Pitino. Malheureusement, je n'ai pas eu assez de temps pour le haïr correctement parce que je viens de déménager. Non seulement je déteste Rick Pitino, mais je déteste également déménager. Parce que, en déménageant, j'ai dû admettre, face aux montagnes de chenit acheté en quatorze ans, mon haut

degré de stupidité. Je n'ai pas pu haïr Rick Pitino comme je l'aurais voulu parce que haïr sérieusement demande du temps et de l'énergie, et déménager une famille d'un plus petit appartement à un plus grand, a rempli le temps que je consacre habituellement à haïr. Je n'ai eu que le temps de détester déménager, de me détester moi-même pour avoir acheté autant de bordel et de me haïr encore plus de n'avoir pas eu le courage de le flanquer à la poubelle.

Mais maintenant que le déménagement est derrière moi, je peux tranquillement me remettre à haïr Rick Pitino. Je le hais parce qu'il vient de signer un contrat de 70 millions de dollars pour entraîner une équipe de basket. L'équipe des Boston Celtics. Je suis l'entraîneur de Morges Basket. Si je continue à entraîner Morges pendant les 7000 prochaines années, je n'aurai toujours pas gagné ce que Rick Pitino gagne en dix ans de contrat.

Ce que j'aimerais savoir, c'est comment Dieu — ou Zeus ou Allah ou le Big Bang ou Qui Vous Voulez — a pu créer un monde dans lequel Rick Pitino se fait plus de blé en trois heures que moi en une année et pour faire le même travail. Dix vies de travail ne me suffiront pas pour rouler en Ferrari, et pour me prélasser dans un jacuzzi en sirotant du champagne accompagné d'un troupeau de corps féminins pleinement retapés par les meilleurs chirurgiens hollywoodiens. Parce que s'il y a trois choses que l'argent peut offrir, c'est la voiture, la grosse villa et le corps féminin remodelé. Quel genre de monde est-ce là? Je vais vous le dire. Un monde qui

créé et continue à créer des gens qui, comme moi, haïssent.

Mais la vérité est que je me hais moi-même bien plus que je ne hais Rick Pitino. Pas parce que j'achète tellement de chenit que j'en ai pour trois semaines à déménager, mais parce que haïr Rick Pitino signifie que je fais de l'argent une valeur. Faire de l'argent une valeur est un signe d'idiotie qui fait de moi un idiot. Et c'est pourquoi je me hais.

Mais me haïr moi-même, ne m'empêche pas de haïr Pitino. Septante millions de dollars pour expliquer à des humains surdimensionnés en tenue de plage ce qu'ils sont censés faire... S'il vous plaît... Ce monde est trop dément pour les sains d'esprit.

Oui, Pitino va peut-être conduire les Celtics sur le chemin de la victoire, mais il va me laisser, moi, et d'autres comme moi, sur les bas-côtés.

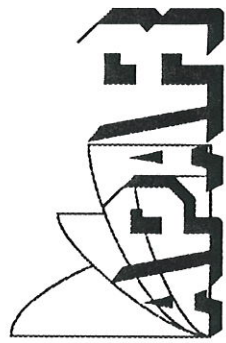
Comme a dit quelqu'un: «Arrêtez le monde, je veux descendre.» Mais qui sait? Le prochain monde pourrait être encore plus dément. Non seulement les Pitino, Stal-lone, Madonna, Gates, Jordan, Ronaldo et Bailey seront les princes, mais peut-être toi et moi aussi.

Jon Ferguson □



Rick Pitino, le nouvel entraîneur des Boston Celtics.

AP



Association Patinoires
Artificielles Romandes

Matches de championnat LSHG - Actifs Passage des surfaceuses

| Catégorie de jeu | Echauffement | | Tiers-temps | | Temps nécessaire | |
|--------------------------------------|--------------|-------|-------------|-----|------------------|-------|
| | Avant | Durée | Après | 1er | | 2ème |
| LNA LNB 1 ^{ère} ligue | oui | 30 mn | oui | oui | oui | 60 mn |
| 2 ^e ligue | oui | 15 mn | oui | oui | oui | 45 mn |
| 3 ^e ligue | oui | 15 mn | non | oui | (oui) | 30 mn |
| 4 ^e ligue | oui | 15 mn | non | oui | (oui) | 30 mn |



**Association Patinoires
Artificielles Romandes**

Matches de championnat LSHG - Espoirs

Passage des surfaceuses

| Catégorie de jeu | | Echauffement | | Tiers-temps | | Temps de jeu | Temps nécessaire |
|------------------|-----------|--------------|-------|-------------|------|--------------------------|------------------|
| | | Avant | Après | 1er | 2ème | | |
| Juniors | Elite A/B | oui | oui | oui | oui | 3 x 20 mn | 60 mn |
| | A1 | oui | non | oui | oui | | 30 mn |
| | A2/B | oui | non | oui | non | | 30 mn |
| Novices | A1/A2 | oui | non | oui | non | 3 x 20 mn | 30 mn |
| | B | oui | non | oui | non | 3 x 20 mn (max. 2h15) | 25 mn |
| Minis | A/B | oui | non | oui | non | 3x 20 mn (max. 2h15) | 25 mn |
| Moskitos | A | oui | non | oui | non | 3 x 20 mn (max. 2h15) | 25 mn |
| | B | oui | non | oui | non | 3 x 15 mn | 25 mn |

ASSEMBLEE GENERALE - « A.P.A.R. »

Monthey - mercredi 6 mai 1998

Présents :

Patinoires

| | |
|-------------------|-----------------------|
| FRIBOURG | BUCHMANN Cristian |
| MARTIGNY | GAY-CROISIER Alain |
| CHAMPERY | DIEGO Clément |
| CHAMPERY | AVANTHAY Gérald |
| GRAND-LANCY | MENOUD Alain |
| LEYSIN | GERBER Jean-Marc |
| LEYSIN | EUGLER Charly |
| VALLEE DE JOUX | LOCCA Reynald |
| LA CHAUX-DE-FONDS | PILLER Daniel |
| LA CHAUX-DE-FONDS | PERRIN Cédric |
| SAIGNELEGIER | CROCI Gino |
| NEUCHATEL | HENRIOUD Claude-Alain |
| MOUTIER | SCHNEGG Olivier |
| MEYRIN | VERMESSE Bernard |
| MEYRIN | DUPERRIER Robert |
| LE LOCLE | BLASER André |
| GENEVE | GELMINI Pierre |
| MONTHEY | SCHUPBACH Jean-René |
| MONTHEY | KUNZLE René |
| MONTHEY | TURRIAN Claude |
| MONTHEY | BERRUT Gilbert |
| FLEURIER | JEANNET Jacques |
| PORRENTROY | AUBRY Marcel |
| THONEX | RIEDO Théodore |
| NENDAZ | FOURNIER Fabien |
| PONTS-DE-MARTEL | JEANMAIRET Eric |
| PRILLY-MALLEY | BRIAND Roland |
| PRILLY-MALLEY | GUEISSAZ Pierre |
| SION | CHAVAZ Nathalie |
| SION | LOCATELLI Antoine |

Excusés :

Delémont
Saint-Imier
Lausanne
Yverdon
Tramelan
Verbier

Invité :

Bulle « Espace Gruyère » KUNZ Béat

1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 mai 1997, à La Chaux-de-Fonds

Le procès-verbal est accepté sans modification, avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du Président

A) ACTIVITES GENERALES

- Trois séances du Comité de Direction
- Une séance A.P.A.R.
- Deux parutions du Pati-Info
- Assemblée de la SPAS, à Morges
- Information à diffuser auprès des patinoires
- Collaboration L.S.H.G. - A.P.A.R.

Voici les nombreuses activités réalisées par notre Association durant l'année 1997-1998, activités détaillées comme suit :

Mandats 1997 - 1998

1. Parution du bulletin d'information « Pati-Info »

No. 21 - juin 1997

No. 22 - décembre 1997

2. Promotion - information - affiliation des patinoires

33 patinoires affiliées. Chaque canton doit maintenir l'intérêt auprès de « ses » patinoires et les informer des objectifs de notre Association. Promotion et intervention auprès des nouvelles patinoires du Canton de Fribourg.

3. Etablissement du calendrier en Suisse Romande Collaboration avec la L.S.H.G. et les arbitres

Convention signée entre la L.S.H.G. et l'A.P.A.R. pour la saison 1997-1998.

« Organisation des matches des catégories Espoirs »

Véritable collaboration en vue entre la L.S.H.G. - les arbitres - l'A.P.A.R.

Mise en place d'un système permanent de communication et d'information.

4. Parution de l'Annuaire A.P.A.R. 1997-1998

Ce bottin de ressources humaines et physiques de chaque patinoire est une « mine » de renseignements précieux et indispensables.

Chaque patinoire doit transmettre immédiatement toute modification intervenue dans sa patinoire (introduction de la **T.V.A.** !) afin de maintenir en permanence notre annuaire à jour.

5. Cours de maîtres de glace

Le cours de formation de maîtres de glace s'est déroulé à la Vallée de Joux les 29 et 30 avril 1998 en présence de 49 participants.

6. Projet de collaboration avec les patinoires françaises et francophones

Lausanne - rencontre en mars 1997

Lausanne - rencontre en septembre 1997

7. Achats en commun

Suite à notre Assemblée Générale de 1997, les patinoires intéressées à acheter des articles en commun sont priées de faire parvenir leurs intentions au Comité Directeur. Le principe des achats en commun avec une centrale d'achats et une participation au chiffre d'affaires devraient susciter l'intérêt général d'autant plus que les transactions se traduisent par des achats à des conditions favorables.

Nous restons donc à l'écoute des patinoires intéressées ?

8. Projet de voyage d'étude et de perfectionnement pour les membres de l'A.P.A.R.

Aucun voyage en 1998.

Nouveau projet en 1999 ?

9. Agenda - Sport - Gestion des surfaces de glace ou installations sportives par l'informatique

Projet réactualisé

Documentation, information à venir printemps - été 1998

10. Mérite François Chevillat

Lors de la séance A.P.A.R. du 21 janvier 1997 à Neuchâtel, l'attribution du deuxième mérite François Chevillat a eu lieu.

Le jury, après délibération, a retenu une candidature répondant aux critères d'éligibilité.

La candidature retenue et récompensée est :

« le Comité de Direction »

pour 10 ans de service dans le but de renforcer les liens entre les patinoires romandes et suisses.

Il s'agit de Messieurs :

- *Gino Croci de Saignelégier*
- *Claude-Alain Henrioud de Neuchâtel*
- *Pierre Gueissaz, de Lausanne-Prilly*

Madame Pierrette Chevillat a remis à chaque lauréat un exemplaire du « Patineur », Mérite François Chevillat.

Les participants encouragent le Comité à poursuivre son action vitale pour les patinoires.

11. Portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse

- Etude de faisabilité
- Plan de recherche, contrat avec l'E.P.F.L. de Lausanne

Ce dossier n'a pas évolué durant cette année. Il nécessite un engagement important de la part des patinoires romandes.

L'E.P.F.L. est toujours intéressée à collaborer pour l'avancement de ce dossier.

Pour rappel, nous reproduisons la décision prise à l'Assemblée Générale de 1994 :

L'élaboration d'un document intitulé « Portrait robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse » avec la collaboration de l'E.P.F.L. constitue également un important dossier à traiter.

Les membres de l'A.P.A.R. acceptent un investissement maximum de Fr. 4'000.-- pour mener à bien ce projet. Le Comité de Direction mettra tout en oeuvre pour la réalisation concrète de ce document sans avoir à déboursier ce montant financier à disposition. Yves ROBERT propose que la S.P.A.S. participe pour 50% des frais (Fr. 2'000.--) pour l'élaboration du portrait robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse. Le Comité de Direction assurera le suivi du dossier auprès de la S.P.A.S.

Il est évident que la réalisation de ce mandat signifierait un avantage considérable pour les projets de construction des nouvelles patinoires artificielles en Suisse. Quelles sont les patinoires intéressées à faire avancer ce dossier majeur ?

Rédaction d'un manuel :

DIRECTIVES D'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS

- Manque de ressources « humaines » pour mener à bien ce dossier.

B) REUNION DU COMITE DE DIRECTION

Séances de juin et novembre 1997, à Neuchâtel

- Pati-Info
- Cours de maîtres de glace
- L.S.H.G. - Arbitres - A.P.A.R.
- Annuaire A.P.A.R.
- Certificat de service
- Sondage sur les salaires

Séance du 22 avril 1998, à Neuchâtel

- Annuaire A.P.A.R.
- Cours de maîtres de glace
- Sondage sur les salaires
- Assemblée Générale

C) REUNION A.P.A.R.

Séance du 21 janvier 1998, à Neuchâtel

- Annuaire A.P.A.R.
- Certificat de service - Identité romande
- Reconnaissance de la profession de maître de glace
- Cours de formation
- Pati-Info
- L.S.H.G. - Convention 1997-1998
- Nouvelle structure S.P.A.S. - A.P.A.R.
- Attribution Mérite François Chevillat
- Sondage sur les salaires

D) REUNION DE LA S.P.A.S.

Assemblée Générale à Morges, le 26 juin 1997
Partage de la fortune de la S.P.A.S.
Séparation des régions linguistiques

L'A.P.A.R. présente ses activités durant l'année écoulée.

E) COTISATIONS 1997-1998

Fr. 100.-- par patinoire, sans changement.
33 patinoires affiliées.

CONCLUSIONS

L'A.P.A.R. termine sa dixième année d'activité et j'en profite pour remercier mes collègues du Comité de Direction pour leur soutien, leur disponibilité et leur enthousiasme.

Au moment de conclure, je vous répète encore et toujours que votre « implication active » est indispensable à la bonne marche de l'A.P.A.R., l'unique possibilité d'aller de l'avant, d'évoluer, de définir et de réaliser vos objectifs.

Notre dynamisme et notre vitalité, c'est vous...

PERSPECTIVES

Les perspectives sont identiques à celles de l'année dernière et se situent à deux niveaux :

- Le concret de chaque jour, la réponse immédiate à la demande, la solution à votre problème. Nos installations doivent « tourner », la satisfaction des utilisateurs et de nos patrons « prime » sur tout. Ce quotidien nécessite beaucoup de notre énergie.
- Au second niveau, les perspectives sont philosophiques ou techniques des dossiers difficiles à traiter parce que leur réalisation n'est possible qu'à moyen ou à long terme.
 - la reconnaissance de la profession de maître de glace
 - le portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en suisse
 - la mise sur pied d'une « francophonie » des patinoires avec des échanges fructueux, des communications permanentes, sur le plan international.

Au début de notre onzième année d'activité, les défis sont nombreux avec le risque de s'engager toujours plus. Votre Comité reste disponible pour répondre à toute demande collective ou individuelle.

Merci pour votre présence, votre participation et votre confiance.

3. Rapport du trésorier - Année 1997-1998

A. P. A. R.

| | |
|--|----|
| Patinoires romandes contactées par lettre en juin 1997 : | 33 |
| Patinoires affiliées à l'A.P.A.R. : | 33 |
| Patinoires avec cotisations 1997 (Fr. 100.--): | 33 |

Recettes

| | |
|---|---------------|
| Total en caisse au 30 avril 1997 | Fr. 7'821.10 |
| Total cotisations 1997 | Fr. 3'300.-- |
| Cotisations 1996 en retard : | |
| Patinoire d'Ajoie S.A., Porrentruy | Fr. 100.-- |
| Publicité Repelec | Fr. 300.-- |
| Publicité Züko | Fr. 300.-- |
| Partage forfaitaire SPAS - Versement APAR | Fr. 13'000.-- |
| Intérêt net | Fr. 23.80 |

Total en caisse **Fr. 24'844.90**

Dépenses

| | |
|--|--------------|
| Cours de Maîtres de Glace, Nendaz 1997 | Fr. 1'547.10 |
| Mérite François Chevillat, 16 exemplaires | Fr. 5'000.-- |
| Pati-Info, photocopies laser couleur | Fr. 862.20 |
| Photocopies et affranchissements | Fr. 500.-- |
| Annuaire APAR, mise à jour, photocopies, affranchissements | Fr. 685.50 |
| Cadeaux APAR -achats couteaux Wenger | Fr. 267.85 |
| Rencontres Patinoires françaises, Blagnac, mai 97 | Fr. 900.-- |
| Rencontres APAR et Patinoires françaises, Lausanne - août 1997 | Fr. 1'132.-- |
| Décompte des taxes | Fr. 5.05 |

Total dépenses **Fr. 10'899.70**

TOTAL EN CAISSE AU 30 AVRIL 1998 : **Fr. 13'945.20**
=====

Prilly, le 30 avril 1998

4. Rapport de l'organe de contrôle

**à l'intention de l'Assemblée Générale Ordinaire
des membres de l'**

ASSOCIATION DES PATINOIRES ARTIFICIELLES ROMANDES

(A.P.A.R.)

à Monthey, le 6 mai 1998

Monsieur le Président,
Madame,
Messieurs,

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales, les comptes annuels arrêtés au 30 avril 1998.

Nous avons constaté que les écritures comptables sont tenues avec exactitude.

Sur la base de notre examen, nous proposons à l'Assemblée d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Gino Croci

Prilly, le 30 avril 1998

5. Décharge du Comité

Le Comité de Direction est déchargé, à l'unanimité et avec remerciements pour le travail accompli.

6. Information S.P.A.S.

L'Assemblée Générale de la S.P.A.S. s'est déroulée à Morges le 26 juin 1997 et la séparation linguistique est effective.

Aucune activité de la S.P.A.S. n'est à signaler durant l'année 1997-1998.

7. Mise à jour de l'Annuaire 1997-1998 et Identité romande

Comme mentionné précédemment, l'Annuaire A.P.A.R. est une mine de renseignements indispensables. Les commentaires, remarques, suggestions, de votre part, ne pourront qu'améliorer le contenu tout en étoffant la qualité de l'information. Ne pas oublier de communiquer toute modification à l'intérieur de vos patinoires au moyen des feuilles spécifiques.

Identité romande

Nous vous rappelons que cette carte personnelle donne droit à la gratuité pour l'accès et l'utilisation des installations membres de l'A.P.A.R. (pour autant que celles-ci ne soient pas louées à des tiers). Nous précisons que certaines installations communales appliquent des règlements précis excluant ce type de faveurs.

Ne pas oublier d'informer votre personnel de l'accès libre et autorisé dans les installations concernées. Un « spécimen » de cette carte serait judicieux !

Nouveau responsable de l'Annuaire et Identité romande :

Claude-Alain HENRIOUD
Patinoires du Littoral
4, Quai R.-Comtesse
2000 Neuchâtel

8. Mandats 1998-1999

1. Parution du bulletin d'information « Pati-Info »
2 parutions par année (juin et décembre).
2. Promotion - information - affiliation des patinoires.
3. Etablissement du calendrier en Suisse romande
Collaboration avec la L.S.H.G. et les arbitres
Partenariat Patinoires / propriétaires et L.S.H.G. / locataire
Signature convention L.S.H.G. - A.P.A.R.
Organisation des matches catégories Espoirs
Saison 1998-1999.
4. Annuaire 1998-1999.

5. Cours de maîtres de glace 1999.
6. Projet de collaboration avec les patinoires françaises et francophones (signature d'un protocole d'entente).
7. Achats en commun
(sous réserve de demandes précises des patinoires et particulièrement des besoins des maîtres de glace).
8. Projet de voyage d'étude et de perfectionnement pour les membres de l'A.P.A.R. - 1999.
9. Agenda Sport - Gestion des surfaces de glace ou installations sportives par l'informatique - Projet réactualisé
- Nouvelle version
10. Mérite François CHEVILLAT
11. Portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse
- Etude de faisabilité
- Plan de recherche, contrat avec l'E.P.F.L. de Lausanne (en attente)
Manuel - Directives d'entretien des installations.

9. Pati-Info

Le Pati-Info sera publié deux fois par année, en juin et décembre.

Parution du prochain numéro : juin 1998

Donnez-nous de vos nouvelles, écrivez-nous, racontez-nous ce qui se passe dans votre région, vos projets, vos manifestations, vos réalisations.

Proposition / contenu :

| | |
|--|---------------|
| 1-2 pages techniques (chefs de glace) | |
| | responsable ? |
| 1-2 pages administration (secrétariat) | |
| | responsable ? |
| 1 page arbitres | Qui ? |
| 1 page L.S.H.G. (clubs) | Qui ? |

Nouveau

Rubrique cantonale

1 page Valais

1 page Neuchâtel

1 page Jura

1 page Genève

1 page Fribourg

1 page Vaud

1-2 pages Patinoires francophones

Publicité-Sponsor - Argent (Sulzer-Zuko-Etc.)

Nous attendons avec impatience de vos nouvelles ?

Quelle patinoire se présente pour le Pati-Info de décembre 1998 ?

Contactez-nous rapidement !

10. Bilan L.S.H.G. - A.P.A.R.

La convention concernant l'organisation des matches de catégories Espoirs a été signée le 2 juillet 1997 par les représentants de la Ligue Suisse de Hockey sur Glace (Région romande) et par l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et ce pour la saison 1997-1998.

Le bilan de cette saison 1997-1998 est positif et la collaboration entre les deux instances est fructueuse, un système de communication est en place et fonctionne.

Pour la saison 1998-1999, il a été souhaité :

- de signer la convention réactualisée pour la saison 1998-1999
- de reconduire l'expérience des 2 h.15, et de l'étendre aussi aux Novices A2 - attendre l'approbation de la L.S.H.G.
- La L.S.H.G. donnera rapidement les dates début et fin de championnat, la durée exacte des matches, ainsi qu'une information générale sur la saison 1998-1999.

11. Formation des maîtres de glace

Ce dossier a considérablement évolué depuis l'année dernière pour devenir la première priorité de notre association. Plusieurs séances de travail se sont déroulées pour aboutir au cours de formation de maîtres de glace les 29 et 30 avril 1998 à la Vallée de Joux, avec 49 participants.

Le cours de maîtres de glace aura lieu chaque année et il se déroulera à Leysin en 1999 (dates à préciser).

12. « Mérite François Chevillat »

Le Mérite François Chevillat a été créé le 1er janvier 1996 afin de perpétuer cet esprit dynamique, créatif et novateur.

Eligibilité : Une personne ou un groupe de personnes ayant contribué

- à l'avancement de la profession au niveau technique
- à l'avancement de la reconnaissance de la profession de maîtres de glace
- en proposant toute innovation technique ou administrative susceptible de faciliter la gestion des installations

Prix : Une oeuvre d'art intitulée
« Mérite François Chevillat »

Jury : Comité A.P.A.R.
Celui-ci se garde le droit de ne pas décerner le
« Mérite François Chevillat » si la qualité des dossiers
est jugée insatisfaisante

Date limite : 31 octobre 1998
pour remise des dossiers de candidature

Informations : Pierre Gueissaz

13. Cotisations 1998-1999

Fr. 100.-- par patinoire, sans changement, 33 patinoires affiliées.

14. Divers

- a) Lors de notre dernière Assemblée Générale, nous vous avons présenté un programme informatique intitulé Agenda-Sport. Il s'agit d'un programme permettant la gestion des surfaces de glace avec facturation automatique. Plusieurs patinoires ont fait l'acquisition de ce programme.

Une nouvelle version réactualisée est proposée sur « Windows » et semble répondre à nos attentes et à nos besoins. Une démonstration pourrait être offerte à l'intention des patinoires intéressées. Renald Locca, de la Vallée de Joux, utilise ce nouveau programme et gère l'ensemble de ses installations, patinoire, piscine, salle « omnisports », dortoirs, etc.

Des informations vous seront transmises au début de l'automne 1998.

- b) Ponts-de-Martel : Lors d'un problème technique survenu dans un match de hockey, le rapport de l'arbitre est envoyé à la L.S.H.G., le club est puni et la patinoire n'est pas informée.

Intervenir auprès de la L.S.H.G. afin que la patinoire reçoive une copie du rapport de l'arbitre et puisse solutionner le problème technique.

La politique de la L.S.H.G. est-elle de faire pression sur les clubs qui, à leur tour, font pression sur les patinoires ?

La Chaux-de-Fonds : Patinoires pas membres de la L.S.H.G.
Clubs membres
Problèmes de communication identiques avec toutes les Fédérations sportives.

- Martigny : Confirme que ce type de problème existe avec toutes les Fédérations.
- Lugano : Candidate pour l'organisation du cours de maîtres de glace en l'an 2000.
- Les cours se dérouleront sur trois jours
exemple : jeudi - vendredi - samedi.
- Un sondage sera effectué auprès des patinoires.
Problème de coût de déplacement.
- Vallée de Joux : Propose une augmentation des cotisations annuelles (actuellement Fr. 100.--) afin de pouvoir participer financièrement à ce type de problème.
- Le Locle : Statu quo pour les cotisations.
D'accord pour augmenter (si nécessaire) les frais d'inscription au cours de maîtres de glace.
- Monthey : Statu quo
- La Chaux-de-Fonds : Statu quo
- Neuchâtel : Augmentation acceptable et envisageable.
La nouvelle structure de la S.P.A.S. a comme conséquence la suppression de la cotisation pour l'Association nationale.
- Lausanne-Malley : Roland Briand propose d'intervenir auprès des fournisseurs afin de les impliquer financièrement en qualité de « sponsors ».
- Leysin : Jean-Marc Gerber, nouveau membre du Comité de Direction.
(Félicitations et bienvenue) !
- Propose d'étudier la possibilité de créer un site internet pour l'A.P.A.R.
- Chaque patinoire pourrait signaler ses manifestations et promouvoir sa région et l'A.P.A.R.
- Genève : Pierre Gelmini informe que Genève possède son propre site internet. Il se tient à disposition pour une collaboration éventuelle.
- Il signale que la pose d'un compteur permet de mesurer l'impact et de connaître le nombre de personnes qui visitent le site.

Vallée de Joux : Reynald Locca précise de bien définir les besoins.

Il serait bon de connaître les patinoires qui travaillent avec l'informatique et de préparer un inventaire en spécifiant le matériel de chacun.

Saignelégier : Gino Croci informe que le résultat sur le sondage des salaires sera publié dans le prochain Pati-Info

Vallée-de-Joux : Reynald Locca informe que le Cirque de Moscou sera en Suisse entre le 15 et le 30 décembre 1998.

Coût du spectacle

Semaine : FF 80'000.--

Week-end : FF 100'000.--

Information : Vallée de Joux

Ponts-de-Martel : Droit d'auteur de la Suisa.
Patinoire facturée directement et individuellement

Vérifier le montant des factures avec les années précédentes (facturation S.P.A.S.).

Genève : Pierre Gelmini nous informe qu'il recherche de l'information sur la mise en place automatique du ring de glace.

A Genève, la surface de glace est de 70 m x 40 m, le ring est mobile et les frais de manutention élevés.

Qui connaît ce type de problème et les solutions éventuelles ? Une solution existe-t-elle quelque part ?

Information à transmettre à Pierre Gelmini qui vous remercie par avance.

Bulle : Monsieur Beat Kunz, Directeur d'«Espace Gruyère» assiste en qualité d'invité à notre Assemblée Générale.

Le futur complexe sportif va être inauguré prochainement et une nouvelle patinoire verra le jour.

Monsieur Kunz présentera dans un prochain Pati-Info leur magnifique projet et l'A.P.A.R. sera invitée, en temps et lieu, à découvrir ces nouvelles installations attendues depuis longtemps en Gruyère.

Nous souhaitons plein succès à Monsieur Kunz et nous nous réjouissons de le rencontrer régulièrement au sein de notre Association.

Lausanne-Malley, mai 1998

Le rapporteur : Pierre Gueissaz

VOUS PRENDREZ BIEN UN PEU DE **RECU**?

Par Ariane FERRIER



La trouille de l'ordre

Sans m'en rendre compte, mon bureau savait gentiment passé du stade *désordre créatif* à l'état *d'ignoble désordre bordélique* en l'espace de quelques semaines. Comme je me proposais de répondre à mon courrier qui accuse un léger retard (pfff, trois fois rien, quatre mois), je me suis mise à ranger.

...
Mais vraiment, RANGER.

...
À peine deux heures trente plus tard, la chose était faite. Forcément, en cours de route, j'ai eu des états d'âmes, quelques angoisses existentielles, deux fous rires, un café renversé (à cause du fou rire No 1), diverses exclamations de joie, lorsque je retrouvais des choses perdues à jamais et des accès de vertige face à la vanité de notre existence.

J'ai également buté sur des notes écrites de ma main, généralement avec des post-it comminatoires: «Urgent!»

Comme j'ai zappé sur mille choses depuis, je n'arrive vraiment pas à me souvenir de ce qui pouvait être urgent au mois de juin dernier, au point que soit écrit en rouge «bruitages Marco».

Je connais bien un ou deux Marco, mais est-ce que cette note fébrile — et urgente — sous-entendrait qu'ils avaient une opinion quelconque sur le bruitage de cinéma? Ou encore qu'ils avaient des choses définitives et drolatiques à me livrer en faisant du bruit avec la bouche? Nul ne le saura jamais, si ce n'est ma corbeille à papier qui ne m'oppose rien que sa gueule ouverte, pour ne rien dire en plus (tiens, ça me rappelle quelqu'un).

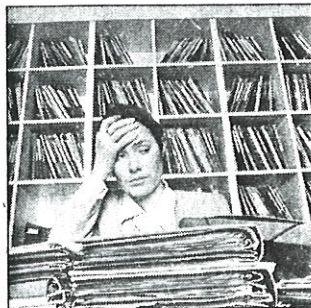
De digressions en cocasseries, de moments fascinants plongée dans de vieilles coupures de presse que j'avais mises de côté pour *quand j'aurai le temps*, de camarades de travail qui passaient et me détournaient de ma tâche sacrée, de téléphones inutiles en conversations passionnantes, de café bu en café épongé: ÇA Y

EST. C'est fait. Mon bureau est rangé. Clinique. Propre. Zen.

...

Je me sens comme ces gens qui portaient en eux une œuvre et qui souffrent de post-partum après l'avoir pondue.

Ce bureau tout blanc, tout neuf me fiche la trouille.



Syigma

A. F. □

MOYENNE DU SONDAGE PRATIQUE SUR LES SALAIRES DANS LES PATINOIRES ROMANDES

DIRECTEUR

Moyenne sur 12 patinoires romandes. Plusieurs patinoires, étant gérées par les communes, n'ont pas de Directeur :

- Fr. 7'300.- de salaire sur 13 mois

CHEF TECHNIQUE

Moyenne sur 16 patinoires romandes. Plusieurs patinoires n'ont pas de chef technique, mais plusieurs employés techniques.

- Fr. 5'900.- sur 13 mois

EMPLOYE TECHNIQUE QUALIFIE

Moyenne sur patinoires romandes

- Fr. 4'750.- sur 13 mois, patinoires avec un chef technique
- Fr. 5'200.- sur 13 mois, patinoires sans chef techniques

EMPLOYE TECHNIQUE NON-QUALIFIE

Moyenne sur 14 patinoires romandes

- Fr. 4'200.- sur 13 mois

SECRETAIRE

Moyenne sur 12 patinoires romandes. Plusieurs patinoires sont gérées par les communes

- Fr. 4'200.- sur 13 mois

AUXILIAIRES

Moyenne sur 10 patinoires romandes

- Fr. 20.-/h. sur 13 mois

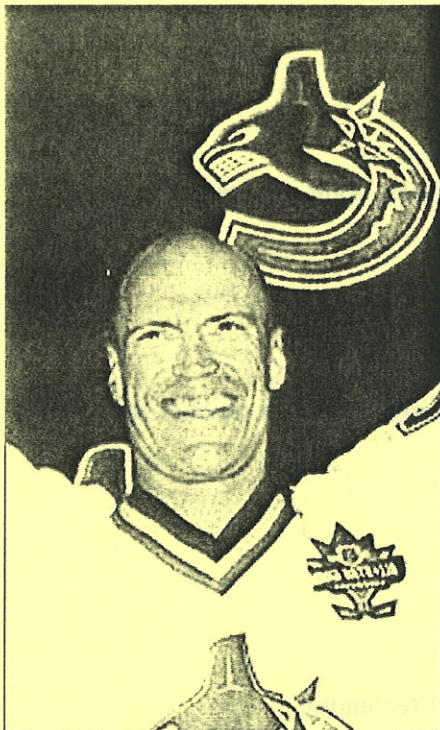
CAISSIERES

Moyenne sur 15 patinoires romandes

- Fr. 19.-/h sur 13 mois

P.S. La moyenne est de 4 semaines de vacances par an et de 42h00 par semaine, y compris le travail en soirées et samedi-dimanche.

Sondage effectué en 1998



Mark Messier: accueil triomphal à Vancouver. dr

Explosion des salaires

► Les 3 et 4 octobre, Anaheim et Vancouver se rencontreront à... Tokyo! Pour la première fois de son histoire, la NHL franchira les frontières nord-américaines. Deux raisons à cela: d'abord le besoin de valoriser l'image du hockey au Japon à quatre mois des JO de Nagano; ensuite exaucer le vœu de Paul Kariya, gâchette d'Anaheim et Japonais d'origine, de jouer une fois devant les siens.

► Les Hurricanes et Caroline ont remplacé les Whalers de Hartford, qui avaient accumulé un passif de 50 millions de dollars durant les quatre dernières saisons. D'ici à l'an 2000 quatre nouvelles franchises verront le jour, et la NHL comptera 30 formations.

► Mark Messier a quitté les New York Rangers pour les Vancouver Canucks, Andy Moog se retrouve à Montréal, Mike Vernon, le gardien de Detroit, à San Jose. Rares furent les échanges retentissants durant l'été... **E. F.**

Quoi de neuf?

Il fallait s'y attendre. Après la flambée des salaires notée depuis quelques années dans les championnats professionnels de basketball, de baseball et de football américain, les hockeyeurs sont devenus plus exigeants dans les négociations de contrats. Pas question pour eux de devenir les parents pauvres du sport nord-américain.

De manière générale, les masses salariales ont augmenté de 20%, avec une pointe à 40% à Colorado (45 millions de dollars au total), qui a été contraint de déboursier 17 millions de dollars pour conserver Joe Sakic. Remarquez que les démarches de couloirs n'ont pas toujours été aisées. Ainsi, par exemple, le capitaine de Montréal, Vincent Damphousse, ne s'est pas présenté au premier entraînement estival car il attendait son augmentation (3,2 millions de dollars de salaire annuel) et Keith Tkachuck (Phoenix) a refusé de jouer les matches de préparation avant que son club ne lui offre 2,6 millions de dollars par an jusqu'en l'an 2000. **E. F.**

Sondage des salaires pratiqués dans nos patinoires romandes

Sont pris en considération, uniquement les salaires bruts, sans allocation.

- | | | |
|---|-------------------|--------------------------|
| 1. Directeur | 5'500.- à 6'000.- | <input type="checkbox"/> |
| Formation de base : | 6'000.- à 6'500.- | <input type="checkbox"/> |
| | 6'500.- à 7'000.- | <input type="checkbox"/> |
| CFC oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> | 7'000.- à 7'500.- | <input type="checkbox"/> |
| Autres : | 7'500.- à 8'000.- | <input type="checkbox"/> |
| | plus de 8'000.- | <input type="checkbox"/> |
| | | |
| 2. Chef technique | 4'500.- à 5'000.- | <input type="checkbox"/> |
| Formation de base | 5'000.- à 5'500.- | <input type="checkbox"/> |
| | 5'500.- à 6'000.- | <input type="checkbox"/> |
| CFC oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> | 6'000.- à 6'500.- | <input type="checkbox"/> |
| Autres : | plus de 6'500.- | <input type="checkbox"/> |
| | | |
| | | |
| 3. Employé technique qualifié | 3'500.- à 3'750.- | <input type="checkbox"/> |
| | 3'750.- à 4'000.- | <input type="checkbox"/> |
| Formation de base | 4'000.- à 4'250.- | <input type="checkbox"/> |
| | 4'250.- à 4'500.- | <input type="checkbox"/> |
| CFC oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> | 4'500.- à 4'750.- | <input type="checkbox"/> |
| | 4'750.- à 5'000.- | <input type="checkbox"/> |
| Autres : | 5'000.- à 5'250.- | <input type="checkbox"/> |
| | 5'250.- à 5'500.- | <input type="checkbox"/> |
| | plus de 5'500.- | <input type="checkbox"/> |
| | | |
| 4. Employé sans qualification | 2'500.- à 2'750.- | <input type="checkbox"/> |
| | 2'750.- à 3'000.- | <input type="checkbox"/> |
| Activités précédentes | 3'000.- à 3'250.- | <input type="checkbox"/> |
| | 3'250.- à 3'500.- | <input type="checkbox"/> |
| | 3'500.- à 3'750.- | <input type="checkbox"/> |
| | 3'750.- à 4'000.- | <input type="checkbox"/> |
| | 4'000.- à 4'250.- | <input type="checkbox"/> |
| | 4'250.- à 4'500.- | <input type="checkbox"/> |
| | plus de 4'500.- | <input type="checkbox"/> |

| | | | |
|----------------------|---|-------------------|--------------------------|
| 5. Secrétaire | | 2'500.- à 2'750.- | <input type="checkbox"/> |
| | | 2'750.- à 3'000.- | <input type="checkbox"/> |
| Formation de base | | 3'000.- à 3'250.- | <input type="checkbox"/> |
| | | 3'250.- à 3'500.- | <input type="checkbox"/> |
| CFC | oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> | 3'500.- à 3'750.- | <input type="checkbox"/> |
| | | 3'750.- à 4'000.- | <input type="checkbox"/> |
| Autres : | | 4'000.- à 4'250.- | <input type="checkbox"/> |
| | | 4'250.- à 4'500.- | <input type="checkbox"/> |
| | | plus de 4'500.- | <input type="checkbox"/> |

| | | | |
|-------------------|-----------|--------------|--------------------------|
| Secrétaire | à l'heure | 20.- à 22.- | <input type="checkbox"/> |
| | | 22.- à 23.- | <input type="checkbox"/> |
| | | 23.- à 24.- | <input type="checkbox"/> |
| | | 24.- à 25.- | <input type="checkbox"/> |
| | | plus de 25.- | <input type="checkbox"/> |

| | | | |
|----------------------|-----------|--------------|--------------------------|
| 6. Auxiliaire | à l'heure | 15.- à 17.- | <input type="checkbox"/> |
| | | 17.- à 19.- | <input type="checkbox"/> |
| | | 19.- à 21.- | <input type="checkbox"/> |
| | | 21.- à 23.- | <input type="checkbox"/> |
| | | plus de 23.- | <input type="checkbox"/> |

| | | | |
|---------------------|-----------|--------------|--------------------------|
| 7. Caissière | à l'heure | 15.- à 17.- | <input type="checkbox"/> |
| | | 17.- à 19.- | <input type="checkbox"/> |
| | | 19.- à 21.- | <input type="checkbox"/> |
| | | 21.- à 23.- | <input type="checkbox"/> |
| | | plus de 23.- | <input type="checkbox"/> |

Depuis combien d'années êtes-vous employés dans votre patinoire ?

Avez-vous un 13ème salaire oui non

Combien de vacances avez-vous ?

Nombre d'heures de travail hebdomadaire :

Le Centre Polysportif de Verbier vous salue...



...et a le plaisir de se présenter

P O R T R A I T - M I N U T E

| | |
|--------------------------------|---|
| <i>Identité</i> | Patrice Berguerand |
| <i>Age</i> | 43 ans |
| <i>Fonction</i> | Directeur Centre polysportif de Verbier |
| <i>Principale qualité</i> | Touche à tout, débrouillard |
| <i>Principal défaut</i> | Trop gentil, fait trop confiance aux gens |
| <i>Hobby + Sport</i> | Vélo, ski alpin, ski de fond, chant |
| <i>Déteste</i> | Hypocrisie |
| <i>Plus beau rêve</i> | Vie de famille actuelle, comblé, souhaite la continuité |
| <i>Plus mauvais souvenir</i> | Litige avec un partenaire de mauvaise foi |
| <i>Plat préféré</i> | Symphonie en rouge (menu de poissons variés) |
| <i>Musique préférée</i> | Classique (Mozart) |
| <i>Lecture</i> | Journaux sportifs, magazines |
| <i>Plus grande réalisation</i> | A partir d'une initiative personnelle, en qualité de Président de la Société de chant, a rassemblé les bénévoles du village pour réussir un grand projet, la remise à neuf du « local de la Jeunesse », de la surveillance des travaux, de l'implication de la Jeunesse et de la gestion d'un budget « minimal » pour offrir un « lieu de rencontre » à la Jeunesse et aux sociétés du village |
| <i>Le plus important</i> | Que sa vie de famille reste sereine comme aujourd'hui. Heureux, deux petits-enfants, le rêve... |

L'atout du Centre Polysportif de Verbier

Une étude effectuée à la fin de la dernière décennie auprès des indigènes verbiérais et des touristes propriétaire de chalet montrait clairement aux autorités de la station que la population désirait de nouvelles, et plus complètes infrastructures sportives. C'est chose faite depuis 1985, date de la mise en service de cette œuvre d'envergure qu'est le centre Polysportif.

Le complexe comprend une patinoire ouverte et couverte avec 6 pistes de curling, une piscine couverte semi-olympique qui complète avantageusement la piscine ouverte inaugurée en 1961. Neuf courts de tennis, dont 5 ont été restaurés en 1988, deux terrains de squash, deux saunas, un bain vapeur, deux solarium et un restaurant. La complémentarité à l'offre du ski est donc assurée

La construction est placée sous le signe du bois pour une plus harmonieuse intégration dans le paysage. La toiture est donc en bois soutenue par un imposant réseau de poutres massives et recouvertes de tuiles d'ardoises, rappelant, abstraction faite des dimensions de l'ouvrage, celles des chalets de Verbier. Que dire de cette toiture étagée en terrasse et séparée par de larges baies vitrées, si ce n'est que le nageur de la piscine couverte bénéficie d'une détente supplémentaire, ou que le client du restaurant peut profiter à son aise du superbe panorama offert si au sud sur le massif des Combins La construction tout entière a bénéficié d'un heureux souci de qualité esthétique et architecturale.

Quant aux infrastructures techniques, elles sont entièrement gérées par un automate programmable, et répondent à un souci d'économie, l'énergie de la patinoire est récupérée, dans ses 25 Kilomètres de conduites par une pompe à chaleur qui permet de chauffer tout le bâtiment et les bassins.

Le Centre Polysportif Verbier est le point de ralliement de nombreuses manifestations sportives tel que école internationale de hockey, camp d'entraînements de Hockey coupe du Rhône de patinage artistique, patrouille des glaciers, patrouilles de rocher, Grand raid Crystalp tournoi de curling et de nombreuses autres manifestations sportives.

Le Centre Polysportif se doit d'être l'assurance tourisme surtout en cas de mauvais temps et remplit parfaitement son rôle à la satisfaction de tous les estivants.

La société de développement de Verbier semble avoir fait le bon choix en confiant à **M. Patrice Bergerand** l'exploitation complète du centre polysportif.

Responsable technique depuis 1986 puis directeur à partir de 1989, c'est tout naturellement qu'il se voit confier aujourd'hui la gestion complète du centre, y compris du restaurant panoramique.

Afin de satisfaire au mieux la clientèle, il semblait normal de ne pas considérer le secteur sportif indépendamment de la partie restauration. C'est aujourd'hui chose faite et M. Bergerand peut compter sur la précieuse collaboration de M. Marcel Délitroz et de sa femme Claudine pour gérer ce superbe restaurant de 200 places.

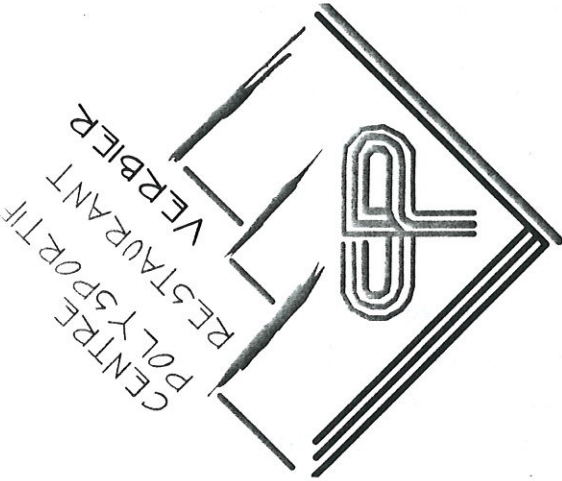
Il est également possible de réserver la salle pour des banquets ou manifestations privées.

Le centre sportif, ouvert tous les jours de 10 à 21 heures, offre une excellente alternative lorsque les conditions de ski ne sont pas favorables. Il permet également à l'hôte de passage comme à l'indigène de se défendre sur la patinoire. Il est possible de louer des patins sur place. Quant à la piscine couverte, elle reste ouverte tout l'hiver et encourage le nageur même le plus fri-



eux puisque la température de l'eau se monte à 28 degrés. Des cours sont dispensés pour les nageurs ou patineurs débutants. Si vous êtes passionné de tennis, sachez que les courts restent praticables tant qu'il est possible de déblayer la neige.

Le centre polysportif met à disposition **sauna, solarium, whirlpool et courts de squash**.



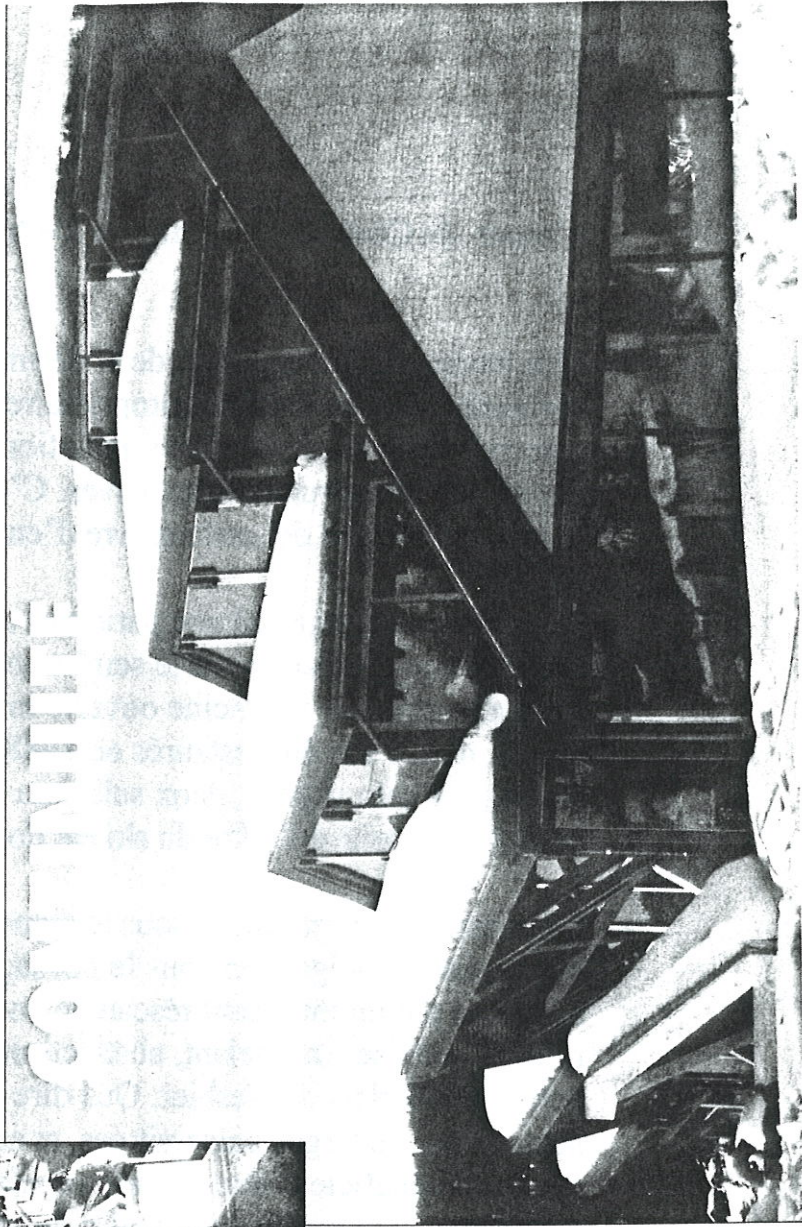
Les indigènes, secteur qui comprend tout l'Entremont, bénéficient de conditions pour l'accès aux installations du centre:

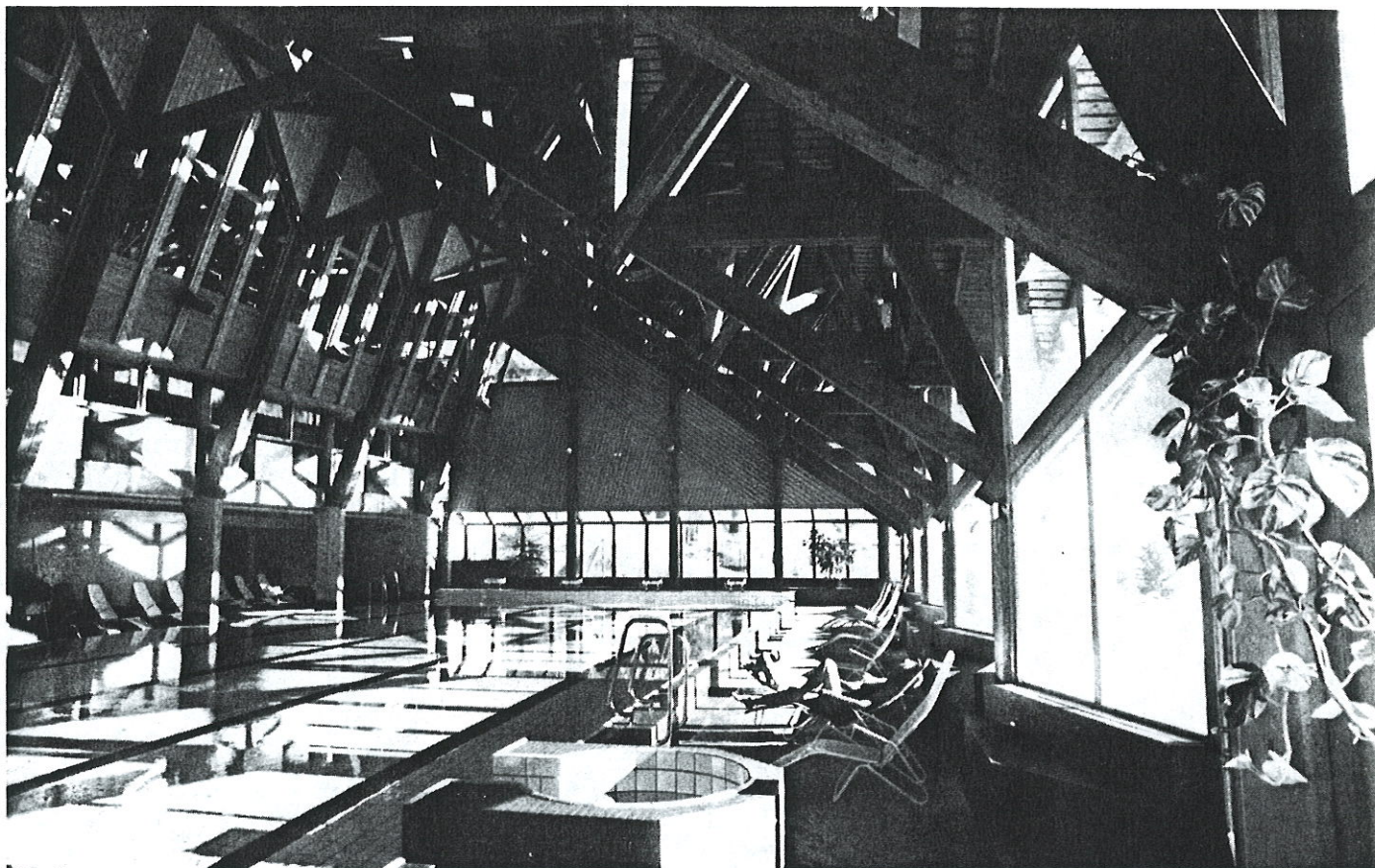
**Piscine: Adultes Fr. 3.50
Enfants Fr. 2.50
Patinoire: Adultes Fr. 3.-
Enfants Fr. 2.-**

N'hésitez pas à vous offrir une journée de détente en vous rendant au centre polysportif de Verbier qui se fera une joie de vous accueillir.

CHANGEMENT DANS LA

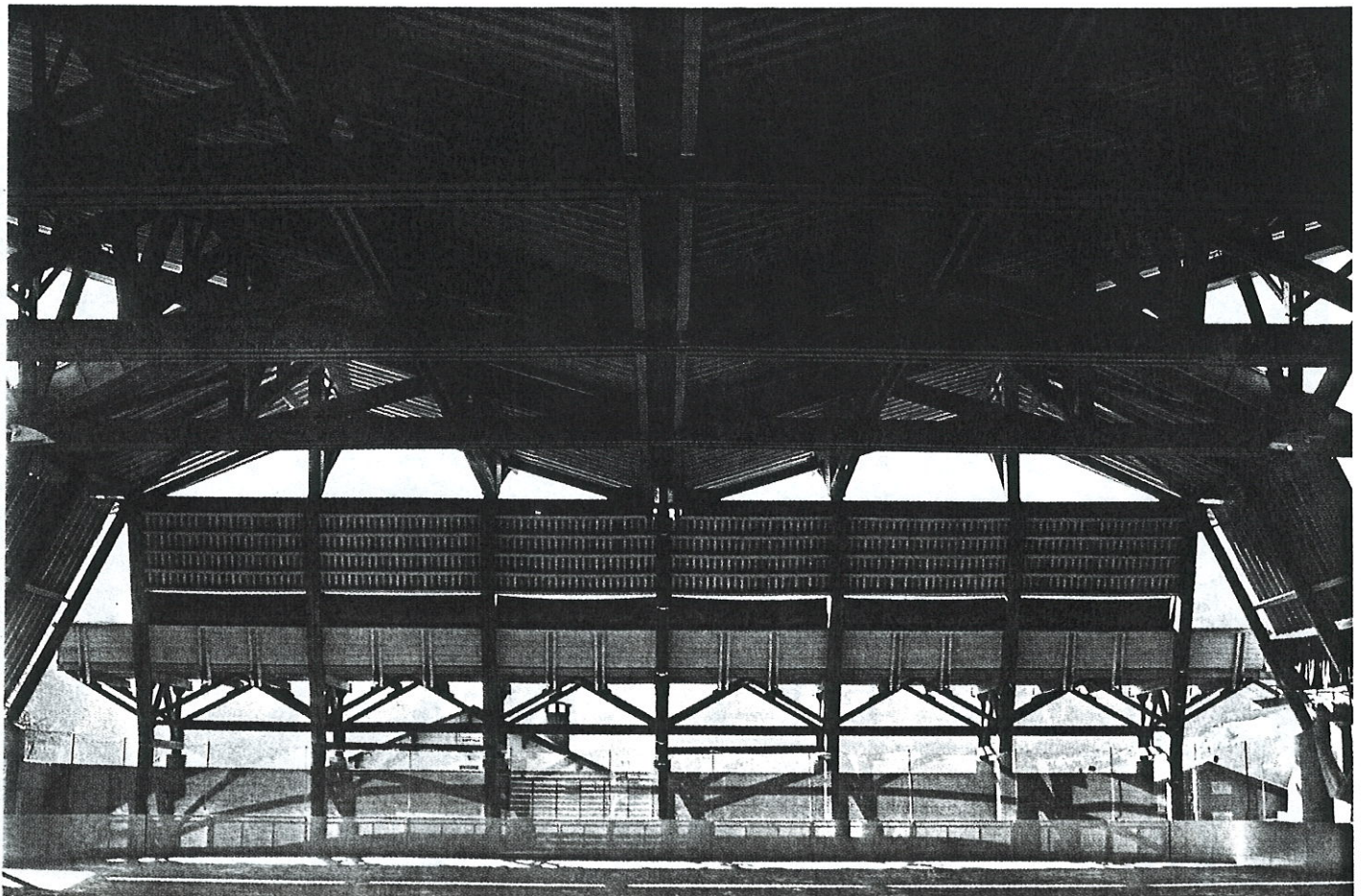
COMUNITA





Für die grösste bisher in der Schweiz errichtete Holzkonstruktion der Schwimmhalle (oben) und der Eissporthalle (unten) in Verbier VS sind gegen 1000 m² Holz verbaut worden.





CENTRE SPORTIF PATINOIRE



Du vendredi 28 au dimanche 30 août 1998

LEYSIN ELITE CUP

Tournoi de Juniors Elite A

Avec

Lugano

Berne

Langnau

Genève-Servette



- 2 matchs par jour
- séminaire d'entraîneurs par la LSHG
- expo-photo
- bourse au matériel

**Gratuité aux membres de l'APAR pour
l'entrée aux matches**

Renseignements : Centres sportifs de Leysin
Tél : 024 / 494.24.42 Fax : 024 / 494.13.55

REGLEMENT DE LA PATINOIRE

Pour le patinage public

Saison et heures d'ouverture.

- La patinoire couverte est ouverte au public, en principe du début octobre à mi-mars de l'année suivante, tous les jours selon l'horaire affiché à l'entrée. En cas de manifestation, cet horaire peut être modifié.
- La surface de glace peut être fermée au public si les conditions météorologiques ou la qualité de la glace le justifie.

Jours fériés.

Le 24 décembre dès 11.30 h., le 25 décembre toute la journée, le 31 décembre dès 16.30 h. et le 1^{er} janvier toute la journée, la patinoire est fermée.

Limitation temporaire de l'accès à la piste.

- La Coopérative peut réserver durant certaines heures une partie de la piste à l'enseignement, à l'entraînement du patinage ou du hockey.
- Elle peut également interdire, temporairement, l'accès de la piste en cas de nécessité.

Enfants.

Les enfants qui ne sont pas en âge de scolarité doivent être accompagnés par un adulte.

Ordre général.

L'ordre doit être observé à l'intérieur et aux abords de la patinoire. Tout comportement pouvant nuire au bon ordre, à la sécurité des usagers et du public est passible de mesures prévues dans le Règlement général de police.

Directives.

Les usagers sont tenus de se conformer au règlement ainsi qu'aux directives du personnel de la patinoire, en particulier aux demandes d'évacuation de la piste

Règles de prudence.

- Les patineurs se comportent de façon à ne pas porter atteinte à la santé d'autrui. Ils adaptent leur vitesse selon leurs capacités techniques et la présence des autres.
- Les usagers, en particulier les enfants, redoublent de prudence lorsque la fosse à neige est ouverte.

Interdictions.

- De pénétrer sur la glace sans être chaussés de patins, sauf pour porter secours.
- De gêner ou de bousculer les autres patineurs.
- De souiller la glace de quelque manière que ce soit.
- De pratiquer le hockey en dehors des moments et des espaces prévus à cet effet.
- De se servir du matériel à d'autres fins que celles auxquelles il est destiné.
- De donner, sans autorisation de la Coopérative, des leçons payantes de patinage (écoles exceptées).
- D'entrer dans l'enceinte avec des animaux sauf s'ils sont tenus en laisse ou enfermés.

Responsabilités.

- Le patinage est exercé aux risques et périls des patineurs.
- Les usagers sont personnellement responsables des accidents qu'ils peuvent provoquer.
- La Coopérative n'assume de responsabilité ni en cas d'accident, ni en cas de perte ou de vol d'objets. Demeurent réservés les cas où sa responsabilité civile légale serait engagée.



Un partenaire efficace au service des patinoires

Moteurs électriques

Pompes

Démarrateurs

Variateurs

Groupes électrogènes

Réducteurs

En stock à Lutry

rep elec
moteurs s.a.

Repelec Moteurs SA
s'occupe de l'entretien,
du bobinage et de la vente
de machines électriques.

Pour éviter les arrêts de
fabrication, nous proposons
des **contrôles périodiques**.
Il s'agit de mesures prises
chez vous pendant la marche.
Leur évaluation permet de
prévoir le 90% des pannes.

Nous vous assistons
volontiers pour des calculs
de démarrage ou pour le
choix du moteur adapté
à votre installation. Sur
demande, nous sommes
également présents lors
de la mise en service.

Repelec Moteurs SA
1095 Lutry
Tél: 021/791 45 75
Fax: 021/791 12 47